



**erdre**gesvres  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

# Rapport Développement Durable 2019

Communauté de communes Erdre et Gesvres



# SOMMAIRE

SOMMAIRE .....	3
----------------	---

INTRODUCTION.....	5
-------------------	---

I. QUELLE NOUVELLE STRATEGIE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE ?.....	5
---	---

1.1 > Une nouvelle Stratégie de Développement Durable globale et transversale	5
---	---

1.1.1 > Etapes et méthode d'élaboration .....	6
---	---

1.1.2 > Plan d'action de la nouvelle Stratégie de Développement Durable .....	7
---	---

1.1.3 > Objectifs de la nouvelle Stratégie de Développement Durable .....	8
---	---

1.2 > Contrat de Transition Ecologique .....	10
--	----

II. EN QUOI LE DEVELOPPEMENT DURABLE FAIT EVOLUER LES MODES DE GESTION ET DE FONCTIONNEMENT ? .....	13
---	----

2.1 > Exemplarité et gestion du patrimoine .....	13
--	----

2.1.1 > Commande publique .....	13
---------------------------------	----

2.1.2 > Maîtrise énergétique et développement des énergies renouvelables .....	15
--	----

2.1.3 > Accessibilité des bâtiments.....	17
--	----

2.1.4 > Déplacements.....	17
---------------------------	----

2.1.5 > Gestion des déchets .....	18
-----------------------------------	----

2.2 > Méthode d'élaboration et de mise en œuvre des politiques publiques	18
--	----

2.2.2 > Participation au programme Transition Energétique et Sociétale .....	19
--	----

2.2.3 > Repérage des initiatives et création d'une Fabrique de territoire.....	19
--	----

2.2.3 > Démarche de co-responsabilité pour la mise œuvre de la Stratégie de Développement Durable .....	21
---	----

III. QUELLES ACTIONS EMBLEMATIQUES MENEES EN 2019 EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE ? .....	22
--	----

3.1 > Agriculture .....	22
-------------------------	----

3.2 > Mobilité .....	23
----------------------	----

3.3 > Culture .....	24
---------------------	----

3.4 > Prévention des Déchets.....	25
-----------------------------------	----

IV.	COMMENT L'ACTIVITÉ 2019 D'ERDRE ET GESVRES CONTRIBUE A LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ? .....	26
-----	--	----

	ANNEXE 1 : CHIFFRES CLES DU RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2019 .....	42
--	---	----

# INTRODUCTION

---

La communauté de communes d'Erdre et Gesvres (CCEG) a mis en place une politique publique de développement durable reposant sur des documents stratégiques. Dans ce cadre, le rapport annuel de développement durable permet de présenter la nouvelle Stratégie territoriale de Développement Durable et notamment le Plan Climat Air Energie Territorial (I). La CCEG a aussi intégré le développement durable dans son mode de gestion et de fonctionnement (II) ainsi que dans l'ensemble de ses activités (IV).

Au-delà, le rapport annuel de développement durable permet de revenir sur les actions phares en matière de développement durable qui ont pu être menées pendant l'année (III).

## I. QUELLE NOUVELLE STRATEGIE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE ?

La nouvelle stratégie de développement durable, adoptée fin 2019, a pour but à la fois de répondre aux objectifs réglementaires des Plans Climat Air Energie Territoriaux (2) mais aussi d'aller plus loin et de répondre aussi aux 17 ODD : Objectifs de développement durable (ODD), définis dans le cadre de l'Agenda 2030 au niveau international pour le développement durable (1).

Le Contrat de Transition Ecologique, élaboré en 2019, est venu renforcer l'engagement de la Communauté de communes en faveur du développement durable et de la lutte contre le changement climatique en permettant de faire émerger des actions complémentaires et de nouveaux partenariats (3).

### 1.1 > Une nouvelle Stratégie de Développement Durable globale et transversale

La Stratégie de Développement Durable de la Communauté de communes  **votée en 2019**  est  **globale**  car elle vise à répondre à la fois aux  **enjeux internationaux et nationaux**  de développement durable et de lutte contre le changement climatique, ainsi qu'aux  **enjeux prioritaires du territoire** , avec la définition de ses propres objectifs chiffrés à atteindre en matière de transition énergétique.

Il s'agit également d'une stratégie  **transversale**  car elle est au  **croisement de différentes politiques publiques locales**  (mobilité, aménagement du territoire, urbanisme, prévention des déchets, développement économique, préservation de l'environnement, agriculture, alimentation...) et a pour ambition d'agir sur  **l'évolution des modes de vie** , en favorisant les  **changements de comportements**  et en soutenant les  **initiatives en faveur du développement durable** .

### 1.1.1 > Etapes et méthode d'élaboration

Pour rappel, l'élaboration de la stratégie de développement durable a débuté en avril 2017. Après un diagnostic et des premiers ateliers de concertation menés jusqu'à la fin de l'année 2017, un projet de stratégie, comprenant des axes, des objectifs et des idées d'actions, a été validé en Bureau communautaire en février 2018. Ensuite une seconde phase de concertation menée jusqu'en octobre 2018 a permis de co-construire le contenu des actions et de réactualiser le projet de stratégie. Ce projet finalisé a été validé au Bureau élargi en novembre 2018.

- **En 2019**, la Communauté de communes a **poursuivi le travail de réactualisation de sa stratégie de développement durable**.

Le travail de **rédaction des fiches actions** de la Stratégie de Développement a été réalisé entre janvier et février, en collaboration avec les différents services de la CCEG et les partenaires impliqués dans la démarche.

Ces fiches actions ont été validées par les vice-présidents référents, puis ont ensuite été validées en comité de pilotage, puis en bureau communautaire en **mars 2019**.

Le **projet** de la nouvelle Stratégie de Développement Durable a été **arrêté en mai 2019**, en conseil communautaire pour ensuite être **mis à la consultation du public et des Personnes Publiques Associées** (Préfet de Région, Présidente du Conseil Régional, Mission Régionale d'Autorité Environnementale). L'objectif de cette consultation qui s'est déroulée de juin à août 2019 était de **recueillir les avis des habitants, de l'Etat et de la Région** sur ce projet de stratégie, afin d'identifier le cas échéant des axes d'améliorations possibles.

Aussi, en juin 2019, la Communauté de communes a organisé un **temps fort de présentation** de ce projet de stratégie aux habitants et acteurs du territoire, lors de la soirée « **Agir pour le Climat** » et les a invités à faire part de leurs observations pendant la phase de consultation.

A l'issue de la consultation du public, une dizaine de contributions individuelles ont été reçues.

En parallèle, la **Mission Régionale d'Autorité Environnementale** a rendu un **avis tacite favorable** sur le projet de PCAET, tel qu'arrêté en mai 2019.

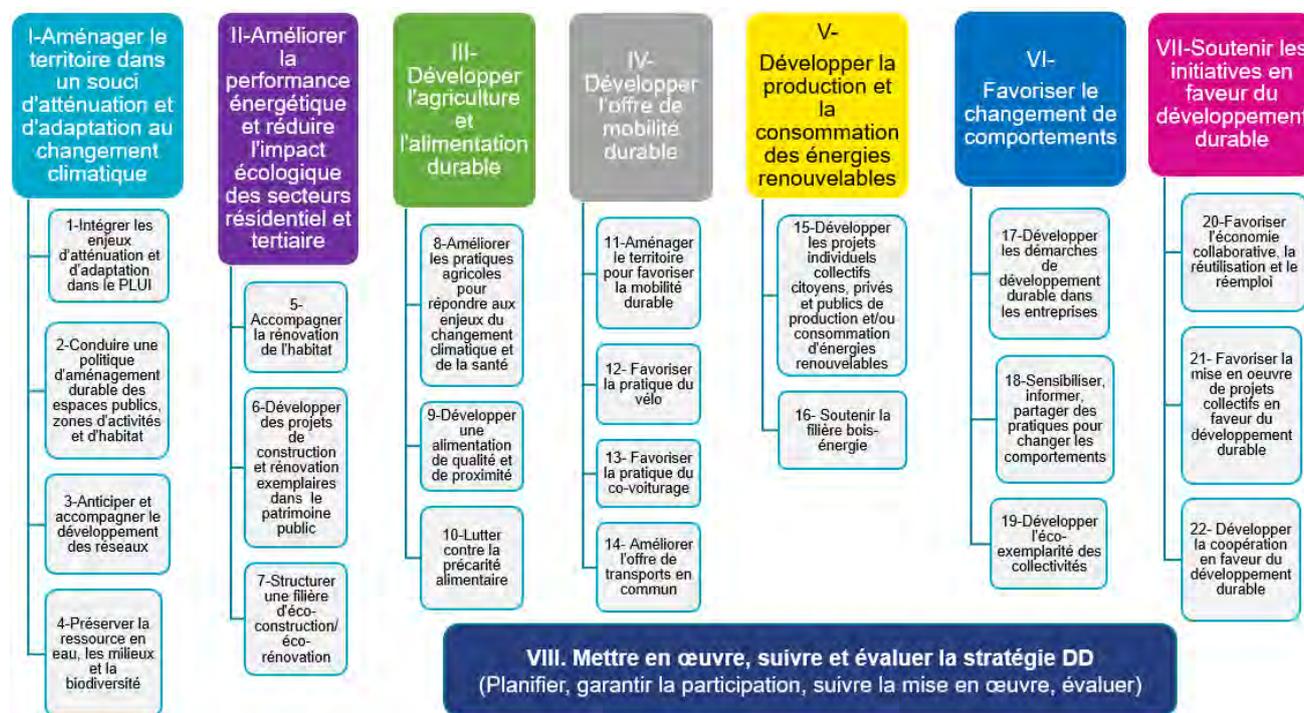
Le Préfet de Région et la Présidente du Conseil Régional ont chacun rendu **un avis favorable** sur le projet de PCAET, en saluant l'ambition du territoire et l'exemplarité du processus de concertation mené pour co-construire la stratégie de Développement Durable et en proposant certains **axes d'amélioration**.

Afin de permettre **l'approfondissement et le renforcement des leviers identifiés** dans les deux avis des Personnes Publiques Associées, et tenir compte des contributions individuelles, il a été proposé de travailler certains thèmes à enjeux, avec différents partenaires, dans le cadre du **Contrat de Transition Ecologique (CTE)** de la Communauté de communes Erdre et Gesvres (cf. paragraphe suivant 1.3).

Le travail mené dans le cadre de l'élaboration du CTE, **de septembre à décembre 2019**, a amené une **modification de certaines fiches actions**. D'autres modifications ont été faites indépendamment du CTE.

## 1.1.2 > Plan d'action de la nouvelle Stratégie de Développement Durable

- **Adoptée à l'unanimité** en conseil communautaire de décembre 2019, la nouvelle stratégie se décline en 7 axes, 22 objectifs plus 1 axe transversal (axe n°8), et comporte 39 actions opérationnelles.



Les **5 premiers axes** de la nouvelle Stratégie de Développement Durable traitent **d'enjeux thématiques** : l'aménagement, l'habitat et le tertiaire, l'agriculture et l'alimentation, la mobilité, les énergies renouvelables. Ce sont les enjeux prioritaires pour le territoire d'Erdre et Gesvres, en matière de **réduction de Gaz à Effet de Serre et de baisse des consommations d'énergie**, comme l'a identifié le diagnostic.

En complément de ces enjeux, il convient d'agir également sur les **modifications de comportements et de soutenir les initiatives en faveur du développement durable**, afin d'avoir un effet levier maximum. Les **axes 6 et 7** de la stratégie de Développement Durable y sont dédiés.

**L'axe 8** de la stratégie de Développement Durable concerne plus particulièrement la **gouvernance**, la **mise en œuvre**, le **suivi** et l'**évaluation** des actions.

## 1.1.3 > Objectifs de la nouvelle Stratégie de Développement Durable

### a) Contribution aux objectifs internationaux de Développement Durable : focus sur les 17 ODD de l'Organisation des Nations Unies

- La Stratégie de Développement Durable adoptée en décembre 2019 vise à contribuer aux **17 Objectifs internationaux de Développement Durable (ODD)** définis en 2015 par l'Organisation des Nations Unies.

Chacun des 17 objectifs a des cibles spécifiques à atteindre dans les 10 prochaines années (échéance 2030). Pour que les objectifs soient atteints, chacun doit faire sa part : les gouvernements, les collectivités locales, le secteur privé, la société civile...



### b) Contribution aux objectifs nationaux de lutte contre le changement climatique : focus sur le Plan Climat Air Energie Territorial de la CCEG

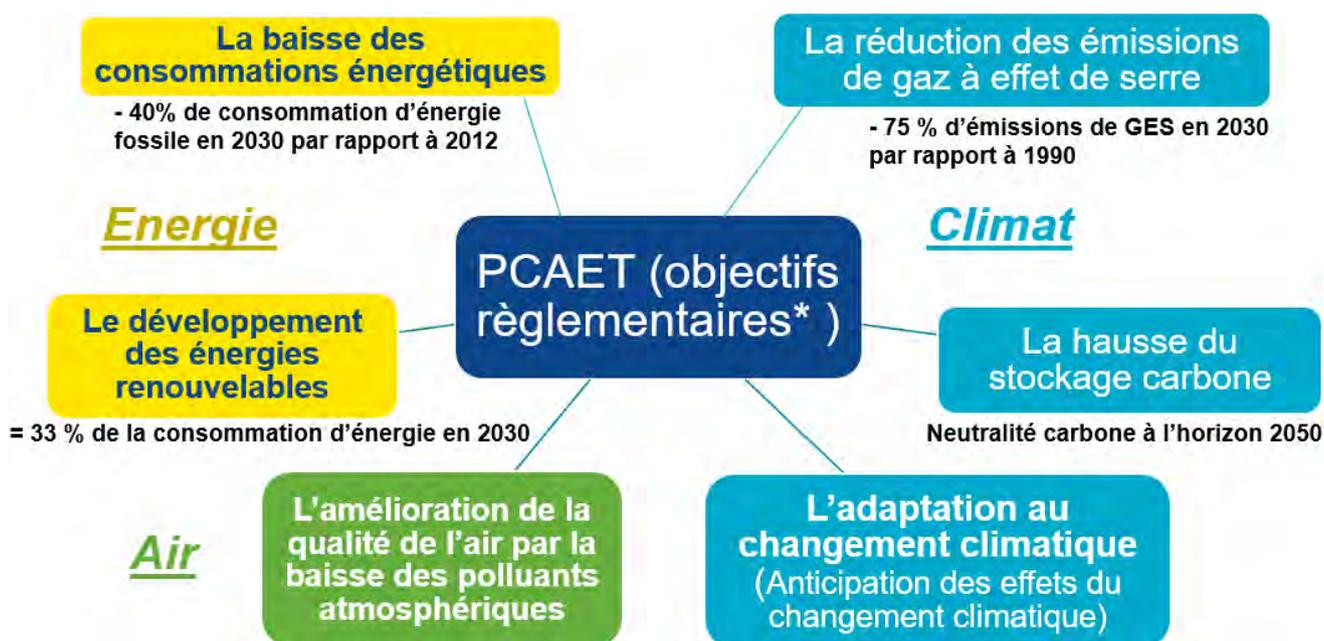
- La Stratégie de Développement Durable adoptée en décembre 2019 vise à contribuer aux objectifs nationaux de lutte contre le changement climatique, avec son **Plan Climat Air Energie Territorial**.

Le **Plan Climat Air Energie Territorial** constitue plus précisément le volet « air – énergie – climat » de la stratégie de Développement Durable.

C'est un document réglementaire qui doit comporter un diagnostic, une stratégie, un plan d'actions et un dispositif de suivi évaluation.

Il agit en priorité pour **lutter contre le changement climatique** avec les objectifs suivants fixés au niveau national par la loi :

- Baisser les émissions des Gaz à Effet de Serre et augmenter les capacités de stocker le carbone ;
- Diminuer les consommations d'énergie et développer la part des énergies renouvelables ;
- Baisser les émissions de polluants atmosphériques pour améliorer la qualité de l'air ;
- S'adapter au changement climatique et anticiper ses conséquences.



\* Loi Energie Climat de novembre 2019 et Stratégie Nationale Bas Carbone 2

Pour atteindre ces objectifs nationaux, les communautés de communes (de plus de 20 000 habitants) doivent élaborer et mettre en œuvre un Plan Climat Air Energie Territorial, adapté à leurs spécificités et enjeux territoriaux.

Dans ce cadre, la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres a défini dans son PCAET voté en 2019, ses propres **objectifs chiffrés d'ici à 2050**, en termes de baisse d'émissions de Gaz à Effet de Serre et polluants atmosphériques, de réduction des consommations énergétiques, ainsi que de production d'énergies renouvelables. **L'atteinte de ces objectifs** repose sur la **poursuite des engagements** en faveur du climat et la **mise en œuvre des 39 actions** de la stratégie de développement durable.

Ces objectifs chiffrés sont certes moins ambitieux que ceux fixés au niveau national, mais ils sont réalistes dans la mesure où ils ont été calculés à partir des actions identifiées et non de manière arbitraire. Ils tiennent compte par ailleurs de la spécificité démographique du territoire d'Erdre et Gesvres, qui connaît une hausse bien plus importante que la moyenne nationale.

Aussi, compte tenu de la hausse importante de population envisagée sur le territoire d'Erdre et Gesvres d'ici à 2050, il a été décidé de **mesurer les objectifs** de baisse des émissions de GES et de consommations énergétiques **par habitant**.

<i>Objectifs chiffrés du PCAET d'Erdre et Gesvres (*année de référence 2010)</i>	<i>2030</i>	<i>2050</i>
<b>Baisse des émissions de Gaz à effet de serre* par habitant</b>	<b>-34%</b>	<b>-55%</b>
<b>Baisse des émissions de polluants atmosphériques*</b>	<b>-39%</b>	<b>/</b>
<b>Baisse des consommations d'énergie* par habitant</b>	<b>-29%</b>	<b>-49%</b>
<b>Part de la production d'énergies renouvelables sur la consommation d'énergie du territoire</b>	<b>18%</b>	<b>34%</b>

## 1.2 > Contrat de Transition Ecologique

Nouvelle démarche de partenariat entre l'État et les collectivités locales, associant notamment les entreprises et les associations, les contrats de transition écologique (CTE) ont vocation à contribuer à la traduction, au niveau des territoires, de l'ambition écologique que la France s'est fixée aux niveaux national et international. L'objectif est d'accompagner la réalisation de projets concrets contribuant à la mutation écologique et économique de nos territoires et de constituer un réseau de collectivités en transition qui font la preuve de leur engagement écologique et jouent le rôle de démonstrateurs.

La transition écologique est au cœur des préoccupations de la CCEG. Celle-ci mène plusieurs démarches, pilotées par l'intercommunalité, en lien avec les communes et les acteurs du territoire dans le but d'agir et de mobiliser l'ensemble des parties prenantes autour de la transition écologique (Plan Global de déplacement, Gestion Territoriale des Emplois et de Compétences, Stratégie de développement durable et PCAET).

### En croisant différents éléments :

- Les avis des Personnes Publiques Associées reçus sur le projet de PCAET, qui ont pointés des leviers à actionner davantage :
  - Une action volontariste de concertation auprès de la profession agricole pour favoriser le stockage de carbone (prairies, haies) et la baisse des émissions (élevage, fertilisation),
  - Le Renforcement de la dynamique initiée autour de l'isolation des logements et de la construction bio-sourcée sur le territoire,
  - Le Renforcement de la politique de mobilité

- Les enjeux territoriaux identifiés à l'issue de la démarche prospective de Gestion Territoriale des Emplois et de Compétences (scénario 3) :
  - L'agriculture
  - L'éco-construction
  - Rendre acteur la société civile
- Les résultats d'une enquête effectuée auprès des habitants et les besoins identifiés par les communes qui ont convergé notamment vers :
  - La mobilité
  - Le développement durable
  - La participation citoyenne ...

Il en est ressorti un certain nombre de sujets à enjeux pour le territoire, qu'il semblait important à travailler dans le cadre du CTE :

- La mobilité
- L'agriculture
- L'éco-construction
- Le bocage et la forêt (stockage carbone, bois d'oeuvre pour l'éco-construction et bois énergie)
- Les énergies renouvelables
- Le soutien aux initiatives (participation de la société civile à la mise en œuvre des politiques publiques en s'appuyant sur les initiatives et en les facilitant)

Le CTE a permis à la CCEG **d'aller plus loin** sur des actions qui avaient déjà été identifiées dans ses différentes stratégies ou de faire émerger d'autres actions complémentaires en **élargissant les partenariats** qui avaient déjà pu être développés.

Afin de construire le CTE, 5 ateliers ont été organisés pendant le mois d'octobre 2019, qui a permis d'aboutir à la rédaction de 11 actions, inscrites dans le CTE.

1. Créer une fabrique de territoire : soutien aux initiatives en faveur des transitions
2. Créer une fondation pour soutenir les initiatives en faveur des transitions
3. Elaborer un guide des producteurs
4. Animer une démarche de concertation avec les agriculteurs
5. Développer le photovoltaïque et le solaire thermique à partir d'un cadastre solaire
6. Accompagner et faire émerger des projets collectifs de production et/ou de consommation d'énergie renouvelable
7. Définir et mettre en œuvre un programme d'actions en faveur d'une gestion durable de la forêt et de la haie (charte forestière)
8. Accélérer la réalisation des continuités cyclables d'intérêt communautaire
9. Réaliser un plan de Mobilité Inter-entreprises
10. Expérimenter un outil de récompense des comportements vertueux, notamment le covoiturage en lien avec Ouestgo (plateforme publique de mise en relation des covoitureurs)
11. Sensibiliser et accompagner la maîtrise d'ouvrage publique vers la construction et la rénovation durable

Pour des raisons d'agenda, le CTE n'a finalement pas pu être signé en décembre 2019 mais il le sera au premier trimestre 2020.

En tant que territoire d'expérimentation au programme d'action recherche Transition Energétique et Sociétale (cf. paragraphe 2.2.1), la CCEG a pris la mesure de l'importance des dynamiques de coopération pour mener des projets de transitions. Cela amène la collectivité à évoluer vers une posture d'animateur et de facilitateur. C'est pourquoi la coopération est le fil rouge du CTE, intitulé « développer les coopérations pour accélérer les transitions ».

Six actions du CTE vont dans le sens de la coopération entre acteurs et le projet de Fabrique est emblématique de ce point de vue.

## II. EN QUOI LE DEVELOPPEMENT DURABLE FAIT EVOLUER LES MODES DE GESTION ET DE FONCTIONNEMENT ?

S'améliorer au regard du développement durable, c'est également montrer l'exemple dans sa propre gestion et faire évoluer ses modes de travail au regard des 5 éléments de méthode du développement durable définis dans le cadre de référence national : transversalité, pilotage, suivi/évaluation, amélioration continue et participation de la population et des acteurs.

C'est ce que vise la communauté de communes en intégrant les principes du développement durable dans ses actions de gestion ainsi que dans les modes d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de ses politiques publiques.

### 2.1 > Exemplarité et gestion du patrimoine

Qu'il s'agisse de sa politique d'achats, de la gestion de ses bâtiments et véhicules, ou de la prévention des déchets, la communauté de communes vise l'exemplarité.

#### 2.1.1 > Commande publique

La collectivité intègre des critères de développement durable dans la commande publique.

En 2019, la Communauté de communes a **introduit des clauses sociales pour plusieurs marchés publics** : entretien des espaces verts, Construction du bâtiment des Resto du Cœur, Aménagement du Parc d'activités de la Beaumondière...

L'introduction des clauses sociales dans les marchés publics de la communauté de communes, et au-delà, des communes membres, s'est systématisée du fait de l'organisation d'un service d'assistance à la mobilisation des clauses sociales dans les marchés publics, animé par le service Emploi d'Erdre et Gesvres. En 2019, les clauses sociales représentaient **41 299 heures réalisées** pour un total de **111 bénéficiaires** et **67 entreprises** concernées.

**Le dispositif progresse d'année en année** et est mieux utilisé par les entreprises qui se renseignent en amont de leur réponse au marché, sur ce dispositif et les solutions mobilisables localement. Les entreprises sont accompagnées tout au long de la réalisation du marché.

La collectivité introduit également **des clauses environnementales et énergétiques dans ses achats et marchés publics** en 2019 :

- Elle a poursuivi l'achat de **produits d'entretien éco-labellisés**.
- Elle a également acquis du **matériel informatique moins consommateur d'énergie** (ordinateurs et copieurs).
- Le marché de **fourniture d'électricité** de la communauté de communes opérationnel en 2019 est garanti avec une provenance de **100% d'énergies renouvelables**.

L'intégration de clauses environnementales et énergétiques dans les achats et marchés publics reste toutefois ponctuelle et dispose d'une forte marge de progression.

Dans le cadre du projet d'administration de la collectivité qui a débuté en 2019, il a été décidé de développer **l'achat responsable**.

A ce titre, une réflexion globale sur la commande publique va être menée, afin de réfléchir en amont à la définition du besoin (qu'est-ce qu'on achète ? pour quel usage ?...). En effet, la Communauté de communes a validé en 2019 le recrutement d'un **acheteur public** au sein de la collectivité qui aura notamment pour mission de recenser et évaluer des besoins en approvisionnement notamment dans le cadre d'une programmation des achats en lien avec les services demandeurs.

Cette démarche devra permettre de s'interroger sur l'opportunité **d'introduire des considérations de développement durable**, bien en amont des achats et de la passation des marchés. Elle nécessitera pour cela de mettre en place un fonctionnement interne et des outils dédiés qui facilitent et systématisent cette réflexion, avec l'appui des personnes ressources (chargée de mission Développement Durable, Responsable juridique et Conseillère à l'Emploi pour les clauses sociales, futur acheteur public).

Cette réflexion globale sur la commande publique est menée avec les communes volontaires.

**L'année 2019** a été consacrée à **la structuration du service**, par le biais notamment de rencontres avec les communes qui ont fait remonter leurs attentes :

- Définition du **socle commun de prestations** (groupements de commandes, acheteur public, sécurisation juridique),
- Structuration Ressources Humaines

Cette action a été inscrite en 2019 dans le plan d'action de stratégie de Développement Durable de la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres. Elle sera complétée à terme d'une action de mise en place d'une charte éco-agent pour atteindre l'objectif de développement de l'éco exemplarité qui figure également dans les objectifs de la stratégie de Développement Durable.

Enfin, la communauté de communes a **renouvelé en 2019 son adhésion au Réseau Grand Ouest Commande Publique et Développement Durable (RESECO)**. Ce réseau regroupe des collectivités afin d'intégrer des critères de durabilité dans les marchés publics. Il vise à accompagner les décideurs publics dans leurs politiques d'achat, mais aussi à mutualiser leurs expériences, les informer sur les certifications et filières.

## 2.1.2 > Maîtrise énergétique et développement des énergies renouvelables

La communauté de communes vise l'**exemplarité énergétique** dans la gestion du patrimoine public, et adhère au service commun de Conseil en Energie Partagé. Ce service animé par un conseiller agent de la CCEG, est proposé à l'intercommunalité et aux communes membres volontaires.

En 2019, une nouvelle commune a adhéré au service commun (Notre Dame des Landes) portant le nombre de collectivités adhérentes à 12 (11 communes et la CCEG).

Cette évolution du périmètre de la mission a amené la collectivité à augmenter la capacité du service de 0,1ETP supplémentaire, occupé par l'assistante du service Amélioration de l'action publique et Développement durable; ce temps est principalement dédié au suivi des consommations énergétiques des collectivités adhérentes.

Par ailleurs, en 2019, la Communauté de communes a formalisé sa **prise de compétence en matière de « soutien aux actions de maîtrise de la demande en énergie »** effective à partir de 2020. Ainsi, ce service de Conseil en Maîtrise de l'Energie va se pérenniser en s'appuyant sur cette compétence.

Ce service permet sur la base d'un diagnostic réalisé par le conseiller, d'établir un bilan énergétique de la collectivité (bâtiments, éclairage public, véhicules...) et de programmer des actions correctives permettant de réaliser des économies d'énergie, avec un volet sensibilisation des usagers.

En parallèle, le conseiller anime aussi un **réseau des référents énergie** ouvert à toutes les communes, adhérentes ou non au Conseil en Energie Partagé.

Dans ce cadre, en 2019, le travail sur le **développement de l'énergie solaire photovoltaïque sur le patrimoine bâti public** s'est poursuivi.

A ce titre, une **vingtaine de projets communaux** ont été accompagnés en 2018 avec la réalisation de **notes d'opportunités Sydela/Enedis/Atlansun**. **Plusieurs installations solaires photovoltaïques** (autoconsommation, projets citoyens...) sont d'ores et déjà **en service** (CCEG, Casson, Sucé-sur-Erdre, Nort-sur-Erdre) et d'autres sont **en cours de développement** (CCEG, Fay-de-Bretagne, Vigneux-de-Bretagne, Héric, Sucé-sur-Erdre, Nort-sur-Erdre, Grandchamp-des-Fontaines, Notre-Dame-des-Landes).

D'autre part, **des réunions ont été organisées avec la Commission de Régulation de l'Energie, les députés locaux** et les partenaires locaux du solaire afin de faire remonter les contraintes techniques et réglementaires rencontrées sur les projets d'autoconsommation des communes du territoire. **Ces échanges ont contribué à faire évoluer la réglementation** et ouvrir des possibilités d'expérimentations.

Par ailleurs, le réseau a également **engagé un travail sur l'écoconstruction/écorénovation**. Ainsi une **demi-journée de visites de deux bâtiments écoconstruits** (les médiathèques de Nort-sur-Erdre et Sucé-sur-Erdre) a été organisée en 2019, en présence des Maîtrise d'ouvrage et architecte respectifs.

Ces visites étaient également ouvertes aux élus et agents de Mauges Communauté intéressés par ces visites. Ainsi les 40 participants ont pu partager leurs expériences entre ces deux territoires. Ces visites ont pour but de contribuer au développement de ce type de projets. Les collectivités du territoire pourront par ailleurs s'appuyer sur **les compétences du chargé de mission filière écoconstruction** pour leurs projets et dont le poste a été créé cette année, en complément de l'accompagnement du conseiller en énergie sur les projets de construction et rénovations des bâtiments publics.

En ce qui concerne le patrimoine de la CCEG, plusieurs actions de maîtrises de l'énergie se sont poursuivies ou ont démarré en 2019 :

- le projet de **bâtiment pour les Restos du Cœur** a été livré. Ce bâtiment a notamment fait l'objet d'une attention particulière sur le mode de chauffage afin de garantir une régulation et une programmation pertinente compte-tenu de l'usage intermittent et potentiellement irrégulier du bâtiment. D'autre part, la toiture est équipée **d'une installation solaire photovoltaïque de 15 kWc (100m<sup>2</sup>) en autoconsommation** individuelle avec vente du surplus pour alimenter notamment la Pompe à chaleur du bâtiment ainsi que les chambres froides et réfrigérateurs.
- Le projet **de réhabilitation du local technique en bureaux** est entré en phase conception. Ce bâtiment sera également équipé de **100m<sup>2</sup> de panneaux solaires photovoltaïque en autoconsommation** individuelle avec surplus qui alimenteront ce bâtiment ainsi que le Siège et les véhicules électriques de la CCEG.
- **L'isolation par l'extérieur de l'aile Ouest du Siège** a été réalisée permettant notamment un confort thermique hivernal amélioré. Cette aile a également fait l'objet de **l'installation de stores extérieurs** afin de corriger un problème d'inconfort d'été et éviter le recours à une solution technique de rafraîchissement.
- **la réhabilitation de l'éclairage existant sur le parc d'activité de la Sangle, en éclairage à base de leds** et mise en œuvre d'abaissements nocturnes de puissances.
- **L'électrification du parc de véhicules** se poursuit avec le remplacement de **2** véhicules thermiques par des véhicules électriques et l'installation de deux bornes de recharges supplémentaires.

Pour rappel, la CCEG a également recours aux énergies renouvelables pour son centre aquatique « Les Bassins d'Ardéa » qui est alimenté par une chaufferie bois. L'avantage du bois énergie est qu'il s'agit d'une source d'énergie renouvelable et disponible localement.

Il a un impact carbone très faible. Le recours au bois énergie permet également de structurer la filière bois et ainsi de développer l'emploi local et de contribuer à la gestion du bocage en rendant des services environnementaux (biodiversité, eau...). Toutefois, la gestion des équipements aquatiques faisant l'objet d'une délégation de service public, le délégataire a fait le choix de ne plus s'approvisionner en bois local.

Enfin en 2019, **3 équipes d'agents intercommunaux** (soit 24 agents) se sont constituées dans le cadre du « **Défi famille à énergie positive** ». Il s'agit d'un Défi proposant à des volontaires réunis en équipes et menés par un capitaine, de faire le pari de réduire leurs consommations d'énergie et d'eau, particulièrement durant l'hiver, en appliquant simplement des éco-gestes à leur travail et à leur domicile.

A noter toutefois qu'en 2020, il n'y aura qu'une équipe (soit 5 agents) qui participera au Défi. Certains ayant déjà participé ne sentent pas le besoin de poursuivre et d'autres préfèrent y participer dans le cadre de leur commune/quartier plutôt que professionnel.

### 2.1.3 > Accessibilité des bâtiments

En 2019, la Communauté de communes a poursuivi la réalisation en régie des **travaux de mise en accessibilité**, prévus dans son Agenda d'Accessibilité Programmée, pour certains de ses bâtiments publics :

- Installation d'une seconde main courante le long de l'escalier du bâtiment « Bureaux Locatifs » ;
- Signalisation des systèmes d'ouverture des portes et d'appels (interphonie, visiophone) ;
- Réalisation d'un jalonnement entre la porte d'accès PMR jusqu'à l'accueil du siège ;
- Changement des éclairages dans les sanitaires afin d'avoir un niveau d'éclairage suffisant ;
- Modification du dispositif de fermeture/ouverture des portes de certains sanitaires ;
- Mise en place de patères dans certains sanitaires ;
- Ré-étude du positionnement des bandes d'éveil à la vigilance en haut de certains escaliers.

### 2.1.4 > Déplacements

Avec l'approbation de son Plan Climat Air Energie Territorial, la communauté de communes s'est engagée dans une **démarche de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre** sur son patrimoine.

- Elle intègre cette exigence dans la gestion de son parc automobile et dispose désormais de 2 véhicules GNV (Gaz Naturel pour Véhicule), de 5 véhicules électriques et de 6 bornes de recharge.
- En 2019, la Communauté de communes a acquis **2 nouveaux véhicules électriques**, un pour le service « informatique », l'autre pour la Direction Générale des Services. Elle a aménagé **2 nouvelles bornes de recharge** pour véhicules électriques, sur le parking du bâtiment du siège administratif.
- **Un suivi de la consommation des véhicules** sur la base des facturations et des litres consommés, a été réalisé en 2019, dans le cadre du Conseil en Energie Partagé.
- En 2019, il a également été décidé de lancer l'élaboration d'un **Plan de Déplacement d'Administration** de la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres. Il vise à modifier les comportements en matière de déplacements, dans le cadre des trajets professionnels, et « domicile-travail » des agents et élus. A ce titre, l'utilisation **de 2 vélos à assistance électrique** par la Communauté de communes a été expérimentée sur une période de 6 mois et sera reconduite en 2020.

- Enfin, dans une logique de réduction des émissions de Gaz à Effet de serre, il a été décidé en 2019 d'engager une **réflexion sur le télétravail** des agents, qui sera basée sur une **expérimentation** qui débutera en 2020.

### 2.1.5 > Gestion des déchets

La communauté de communes s'est engagée, depuis plusieurs années, dans une démarche globale de réduction des déchets. Elle sensibilise les agents et les élus à cette thématique.

- En 2019, **2 séances de sensibilisation** ont été proposées aux agents intercommunaux pour communiquer sur les **consignes de tri** et les **bonnes pratiques** en matière de réduction des déchets.
- En 2019, **un groupe d'agents volontaires** a été constitué afin d'expérimenter le « lombricompostage » à domicile. A la différence du compostage qui nécessite d'avoir un espace extérieur, **le lombricompostage** permet de **valoriser les bio-déchets en compost, en intérieur**, par exemple en appartement. Pour ce faire, un temps d'information et de formation sur le fonctionnement du lombricomposteur a été organisé en interne, avec les 6 agents volontaires. Cette expérimentation qui court sur une période d'un an, permettra de bénéficier d'un retour d'expérience en identifiant les avantages et inconvénients de cette technique, avant de la proposer le cas échéant, aux habitants.
- En parallèle, le **compostage des bio-déchets** du siège administratif (restes de repas, marc de café...) a été poursuivi en 2019.

## 2.2 > Méthode d'élaboration et de mise en œuvre des politiques publiques

La Communauté de communes cherche à développer des démarches de coopération territoriale pour accélérer les transitions.

En effet, la coopération entre les acteurs publics, privés et la société civile est un enjeu majeur dans le contexte actuel. Face à l'urgence climatique annoncée, la réduction des consommations d'énergie de près de 50 % s'impose à l'échelle de 10 à 15 ans. Au-delà des enjeux de production d'énergie, nos modes de vie et de consommation sont directement interrogés, qu'il s'agisse de mobilité, d'habitat, d'alimentation... Mais compte tenu de l'urgence et de l'ampleur de ces transformations, les collectivités et l'État ne peuvent agir seuls. Le principe de coresponsabilité s'impose donc et nécessite la mobilisation des entreprises, agriculteurs, associations, habitants pour porter des projets en réponse à ces enjeux.

## 2.2.2 > Participation au programme Transition Energétique et Sociétale

La Communauté de communes, en partenariat avec le **Conseil de développement**, a intégré le **programme Transition Energétique et Sociétale** en tant que territoire d'expérimentation. Ce programme de recherche-action 2018-2021 est porté en Région Pays de la Loire par un collectif d'une trentaine d'acteurs sous le pilotage du collège des Transitions sociétales et s'appuie sur **4 territoires d'expérimentation** (Pouzauges, Redon, ile d'Yeu et Erdre et Gesvres).

L'objectif est de **favoriser les conditions d'émergence et de développement de projets de transition énergétique**, portés par des **collectifs** (entreprises, agriculteurs ou associations), en les articulant avec des politiques publiques territoriales engagées, et avec en visée **l'évolution des modes de vie** (habiter, se déplacer, se nourrir).

La communauté de communes a été sollicitée pour participer au programme TES 2018-2021, au titre de la démarche participative qu'elle mène, avec le **conseil de développement**, dans le cadre de sa stratégie de développement durable (PCAET).

L'enjeu n'est pas seulement d'associer la société civile à l'élaboration des politiques publiques mais bien au-delà, d'impulser et/ou de **faciliter les initiatives** du territoire et de **développer la coopération** entre les acteurs public, privés, associatifs et citoyens pour mener des actions allant dans le sens des transitions devenues nécessaires.

Outre le repérage des initiatives et la création d'une Fabrique (cf paragraphe suivant 2.2.3), les **travaux menés en 2019** ont portés notamment :

- sur le thème des **projets collectifs de méthanisation**, avec la participation à un groupe de travail dans (la production d'un document référence, une réunion de concertation « quelle méthanisation pour le territoire d'Erdre et Gesvres », enquête réalisée par un stagiaire) ;
- sur le thème **des actions collectives dans les zones d'activités**, avec la participation à un groupe de travail ;
- sur **l'histoire et l'évolution du rôle du conseil de développement** dans le cadre d'un stage.

## 2.2.3 > Repérage des initiatives et création d'une Fabrique de territoire

La CCEG, aux côtés du Conseil de développement, a travaillé en 2019 sur la manière de repérer et de faciliter les initiatives.

### ➤ Le repérage des initiatives du territoire

La CCEG s'est appuyée sur le travail du **Conseil de développement** et de son comité des initiatives pour repérer des initiatives, faire du lien entre elles et engager une dynamique collective entre porteurs de projets du territoire.

Cela a démarré par une carte collaborative des initiatives puis une enquête auprès des Maires puis la rencontre d'une quinzaine de porteurs de projets et s'est poursuivi par un forum des initiatives en décembre 2019, qui a permis aux 60 personnes présentes de se connaître et de démarrer ensemble une dynamique de coopération sur des sujets qu'ils partagent.

### ➤ La création d'une Fabrique de territoire

Partant du constat que les porteurs d'initiatives se retrouvent parfois en difficultés dans la mise en œuvre de leurs projets, qu'ils ne savent pas toujours où trouver de l'aide et que les collectivités ne savent pas toujours comment répondre aux sollicitations, il apparaissait nécessaire de trouver une manière de faciliter les initiatives. Le projet de Fabrique de territoire consiste à constituer une communauté d'acteurs, qui travaillent ensemble et qui mobilisent leurs réseaux pour aider les porteurs de projets.

La Fabrique est actuellement en cours de construction. Elle regroupe pour le moment une quinzaine de personnes, qui sont issues de différentes structures à différentes échelles territoriales. On y trouve le Conseil de développement, qui se fait le relais des initiatives citoyennes du territoire, le club d'entreprises pour les initiatives économiques et la FDCIVAM pour les initiatives agricoles. On y trouve également « Open Lande », qui constitue une ressource sur le territoire d'accompagnement de projets. A ces acteurs du territoire s'ajoute l'équipe de coordination du programme TES, la DDTM, le département, l'Ademe, le CEREMA, le SYDELA, ENEDIS et Energies citoyennes en Pays de la Loire. Enfin certains services de la CCEG sont également associés.

Ce groupe d'acteurs est en train de se constituer en collectif, avec une qualité relationnelle entre les personnes et des valeurs partagées qui renforcent le travail partenarial. Ils définissent ensemble le rôle de la Fabrique, son objectif, son organisation pour qu'elle soit opérationnelle à l'été 2020. L'objectif de la Fabrique est que se **développent de plus en plus de projets sur le territoire**, qui vont dans le sens des transitions. Le second objectif est que se **développent des dynamiques de coopération sur le territoire** (entre acteurs publics, privés, associatifs, citoyens, entre les communes et l'intercommunalité, entre les services au sein des collectivités).

Son rôle est de se mettre en position **de facilitateur de projets**, avec une posture « d'aidant » et des propositions d'accompagnement plus ou moins actif, le but étant que les projets évoluent positivement en matière de transitions et de coopération. L'aide apportée peut être très variable et dépend des besoins des porteurs de projets, elle peut aller de la simple mise en relation jusqu'à la proposition d'un accompagnement méthodologique plus poussé, s'appuyant sur des ressources extérieures, en passant par des soutiens ponctuels sur des démarches administratives ou des points techniques, ou de la médiation entre acteurs.

Ce travail de structuration de la Fabrique se fait chemin faisant, à partir de tests réalisés avec deux projets existants sur le territoire, l'un citoyen et l'autre économique. A partir de mi-2020, la Fabrique pourra rentrer dans sa phase opérationnelle avec une expérimentation de 3 ans pendant laquelle elle pourra évoluer.

Ce projet de Fabrique fait partie de la stratégie de développement durable et est inscrite dans le Contrat de Transition Ecologique. Il est salué par son caractère novateur.

### 2.2.3 > Démarche de co-responsabilité pour la mise œuvre de la Stratégie de Développement Durable

Après avoir mené une **démarche de co-construction** pour élaborer la nouvelle Stratégie de Développement Durable avec les partenaires, acteurs et habitants du territoire, la Communauté de communes a décidé d'engager en **co-responsabilité** la mise en œuvre des actions validées fin 2019.

La stratégie territoriale de Développement Durable comprend 39 fiches actions. Il s'agit d'**une feuille de route collective** dans laquelle **chacune des parties prenantes est impliquée dans sa mise en œuvre, selon ses domaines de compétences.**

C'est **l'action conjointe** des collectivités (communes et communauté de communes), des partenaires, des acteurs du territoire (entreprises, agriculteurs, associations, collectifs d'habitants, porteurs de projets) et des habitants qui permettra d'atteindre les objectifs recherchés. Même si elle porte certaines actions en propre, la communauté de communes joue un rôle d'animateur, de coordinateur, de facilitateur.

Il s'agit d'**une stratégie territoriale à mettre en œuvre en coresponsabilité avec les communes**, en intégrant l'ensemble des actions déjà initiées par les communes en faveur du développement durable ainsi que les nouvelles actions de la stratégie de développement durable sur lesquelles elle souhaite **volontairement** s'engager.

Dans ce cadre, il a été validé en 2019 la signature **d'une charte d'engagement entre les communes et la communauté de communes** pour la mise en œuvre des actions de la Stratégie de Développement Durable.

### III. QUELLES ACTIONS EMBLÉMATIQUES MENÉES EN 2019 EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

S'améliorer au regard du développement durable revient à mieux répondre aux 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) définis dans le cadre de référence international de l'Agenda 2030.

Le rapport annuel permet de revenir sur les actions emblématiques qui ont été menées en matière de Développement Durable en 2019, qu'il s'agisse d'actions qui contribuent aux Objectifs internationaux de Développement Durable (ODD) ou d'actions spécifiques en matière de lutte contre le changement climatique, inscrites dans le Plan Climat Air Energie Territorial de la Communauté de communes Erdre et Gesvres.

#### 3.1 > Agriculture

En ce qui concerne l'agriculture, l'année 2019 a été marquée par la décision d'élaborer **une stratégie agricole territoriale**. Cette action a été inscrite dans le plan d'actions de la nouvelle Stratégie Territoriale de Développement Durable validée en décembre 2019 par les élus communautaires.

L'agriculture est un secteur d'activité important du territoire d'Erdre et Gesvres, à la fois en matière de développement économique (il génère 80 millions d'euros de chiffre d'affaire et 720 emplois) mais aussi d'entretien des paysages, de maintien du cadre de vie et de biodiversité (62 % de la surface du territoire est agricole). Cependant, il est fragilisé par différents enjeux environnementaux et sociétaux (maintien des sièges d'exploitation, évolution des modes de productions, attentes des consommateurs...).

L'agriculture est aussi une thématique transversale au croisement de plusieurs politiques publiques : aménagement de l'espace, développement économique, action foncière, développement durable... Aussi, les élus ont validé le recrutement d'une personne dédiée à cette activité.

La **chargée de mission agriculture alimentation** recrutée en août 2019 est en charge de l'élaboration de la future stratégie agricole territoriale et assure également la coordination du Projet Alimentaire de Territoire débuté il y a un an.

La fin d'année 2019 a été l'occasion de faire un bilan sur les liens entre les différents services de la CCEG et les agriculteurs, afin de définir les besoins de coordination et de suivi au niveau territorial.

Suite à la rencontre des Maires et élus municipaux dédiés à l'agriculture, ainsi que de plusieurs partenaires agricoles (GAB44, FDCIVAM, CAP44, CA PDL, Association des agriculteurs), différentes thématiques prioritaires ont été identifiées.

Il a été décidé de travailler plus précisément ces thématiques dans le cadre d'une « concertation agricole » qui débutera en 2020. Cette action a été inscrite dans le Contrat de Transition Ecologique en 2019.

## 3.2 > Mobilité

- Le Plan Global de Déplacement fixe une part modale vélo de 3 % en 2030. En juin 2019, la CCEG a validé en conseil communautaire un **Plan Vélo** pour le territoire, avec 3 axes principaux :
  - Aménager et partager le territoire
  - Développer l'offre de service
  - Soutenir et accompagner la pratique du vélo pour tous

Concrètement, le Plan Vélo se décline en 9 fiches actions :

- La création d'un réseau vélo structurant
  - Le développement économique et touristique
  - Le soutien au développement local du vélo
  - Le déploiement de solutions de stationnement
  - La communication et la sensibilisation
  - La sensibilisation des scolaires
  - Le service de location de vélo à assistance électrique
  - L'accompagnement l'activité d'un vélo école
  - Le développement cyclo touristique
- Le **service de location de vélos à assistance électrique Véloce** a été mis en place à partir d'août 2019.

L'**objectif** est de **diffuser la pratique cyclable**, et **favoriser le changement de mode de transport** en proposant, à un tarif adapté un vélo qui gomme les dénivelés et qui permet de parcourir de plus grandes distances au quotidien.

Ce service est proposé à l'ensemble des actifs et personnes en recherche d'emploi sur le territoire. La location est plafonnée à deux ans maximum. Les forfaits de location sont de 36 € pour un mois, 90 € pour 3 mois et 288 € pour un an. Les personnes en recherche d'emploi bénéficient d'un tarif à 50%. Une réflexion (en cours) a été engagée en 2019 afin de mettre à disposition un vélo à assistance électrique au sein de chacune des maisons de l'emploi du territoire pour soutenir l'insertion à l'emploi et la formation.

- Axe fort du Plan Global de Déplacement et du Plan Vélo, la Communauté de communes Erdre et Gesvres a engagé en 2019 une démarche avec les communes et les écoles primaires du territoire en organisant la première **semaine marche et vélo à l'école**.

L'**objectif** de cette sensibilisation est de **promouvoir les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle** et favoriser le report modal vers les **modes actifs**.

A ce titre, la Communauté de communes Erdre et Gesvres accompagne les actions des communes comme la mise en place de vélo bus ou d'ateliers de réparations de vélos. Les écoles bénéficient d'animations et actions comme des parcours de maniabilité, des exercices sur piste vélo, des ateliers d'autoréparation,...

En 2019, 15 interventions ont eu lieu au sein de 5 écoles du territoire dans le cadre de la semaine « marche et vélo à l'école ». Ces 5 établissements scolaires ont participé à un défi mobilité pendant une semaine pendant laquelle les élèves ont évalué leur pratique de déplacement sur les deux premiers jours, puis ont changé pour se tourner vers des pratiques plus vertueuses : covoiturage, transports scolaires (porte ouverte), marche, vélo, trottinette, ...

Une des 15 animations menées en 2019 a bénéficié d'une subvention spécifique du PRSE 3 (Plan Régional Santé Environnement 3) : l'action de vélo collectif appelée S'cool bus.

Le S'cool bus est intervenu sur 4 écoles et un centre de loisirs. Le conducteur met en place un ramassage scolaire en vélo collectif dans un périmètre de 3 kilomètres autour de l'école et passe la journée au sein de l'établissement pour faire de la sensibilisation à la sécurité routière et aux bienfaits des déplacements à pied ou en vélo. Cette action sera reconduite en 2020.

### 3.3 > Culture

- En 2019, la Communauté de communes s'est engagée en partenariat avec l'État (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et le Département sur un **nouveau Projet Culturel de Territoire** (PCT) pour 4 ans, sur la période 2019-2022.

Le premier Projet Culturel de Territoire (2014-2018) était véritablement axé sur des **actions et dispositifs** en direction du **jeune public**. A l'issue d'une évaluation concertée, **la CCEG** a souhaité **poursuivre le développement culturel** de son territoire en renforçant le partenariat avec les acteurs locaux et les élus, dans le nouveau PCT signé en 2019, autour de **trois axes** :

- **Faire territoire,**
- **Faire société,**
- Et enfin, **Faire ensemble.**

Les grands principes de ce deuxième Projet Culturel de Territoire s'inscrivent dans la continuité de l'offre culturelle développée précédemment, à savoir :

- Maintenir **l'éducation artistique et culturelle** au cœur du projet culturel,
- Accompagner la structuration et **l'aménagement culturel** du territoire,
- Renforcer **la cohésion territoriale** pour une plus grande efficacité des projets culturels (communes et intercommunalité),
- Participer à la cohésion sociale et à la **mise en récit du territoire**, avec une approche culturelle plus présente dans les différentes politiques publiques.

Parce que la culture participe à la cohésion sociale et territoriale, et qu'elle se construit avec les acteurs locaux, le Projet Culturel de Territoire est un véritable moteur pour **faire territoire, faire ensemble et faire citoyenneté** et ainsi favoriser le sentiment d'appartenance des habitants au territoire d'Erdre & Gesvres.

## 3.4 > Prévention des Déchets

En ce qui concerne le sujet des déchets, l'année 2019 a également été marquée par le projet de **création** d'un « **Centre de ressources** » sur la Communauté de communes.

Le projet de Centre de ressources s'inscrit dans la nouvelle stratégie de développement durable du territoire. Il répond à plusieurs attentes exprimées lors de l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial de la collectivité :

- Nécessité de mettre en avant le déchet comme une ressource
- Faire évoluer les comportements des habitants
- Créer des lieux de rencontre entre habitants et de mixité sociale
- Développer l'éco-construction sur le territoire
- Poursuivre les liens existants avec l'économie sociale et solidaire

L'idée est de **faire évoluer la représentation du « déchet » qui devra être perçu comme une « ressource »**. Le centre de ressources sera donc différent du modèle classique de déchèterie en proposant plusieurs fonctions:

- **Fonction « rencontre »** : ateliers de réparation, salle de réunion, d'information, bureaux, lieu de convivialité...
- **Fonction « échange d'objets »** : boutique solidaire, zone de don, préau des matériaux...
- **Fonction « vitrine »** et « **chantier-école** » sur la partie éco-construction à partir de matériaux de récupération ou naturels
- Et enfin, **fonction « déchèterie classique »** : dépôt, évacuation des déchets.

Compte-tenu du **caractère innovant** du projet et des attentes et contraintes des différents acteurs, une étude de définition a été menée en 2019 en utilisant les **méthodes d'intelligence collective** avec l'ensemble des acteurs concernés (collectivité, gestionnaire de la déchèterie, recyclerie centre nord atlantique...).

Cette étude doit permettre de définir plus précisément l'usage, le dimensionnement, la gouvernance de l'équipement. »

## IV. COMMENT L'ACTIVITÉ 2019 D'ERDRE ET GESVRES CONTRIBUE A LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

La Stratégie de Développement Durable qui comprend le Plan Climat Air Energie Territorial intègre un plan d'actions dont la mise en œuvre témoigne de l'engagement de la Communauté de communes dans le sens du développement durable. Mais dans l'ensemble de ses activités, la collectivité contribue également au développement durable en dehors des actions planifiées dans le cadre de la Stratégie de Développement Durable et du Plan Climat Air Energie Territorial. Cela montre que le **développement durable est de mieux en mieux intégré dans l'ensemble des politiques publiques.**

Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des actions qui ont été menées en 2019 au sein de la communauté de communes et qui ont contribué aux objectifs de la Stratégie de développement durable, qu'il s'agisse ou non d'actions inscrites dans le PCAET. Elles concernent à la fois les actions de gestion, de fonctionnement mais aussi celles relatives aux politiques publiques.

Objectifs	Actions menées en 2019
<b>Enjeu I - Aménager le territoire dans un souci d'atténuation et d'adaptation au changement climatique</b>	
<b>1-Intégrer les enjeux d'atténuation et d'adaptation dans le PLUi</b>	<p><u>Urbanisme</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adoption</b> du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Intégration d'objectifs de réduction de la consommation d'espace dans le PLUi (- 35% sur les 12 prochaines années)</li> <li>➢ Organisation de l'enquête publique pour recueillir l'avis des habitants (plus de 1000 remarques reçues et analysées)</li> </ul> </li> <li>• <b>Elaboration et adoption</b> de la charte de gouvernance du PLUi</li> <li>• <b>Intégration d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation « Cadre de vie »</b> dans le PLUi adopté en 2019 (<b>action 3 de la Stratégie DD</b>) <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Intégration des enjeux eau et biodiversité</li> </ul> </li> <li>• <b>Intégration d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation « Mobilités »</b> dans le PLUi adopté en 2019 (<b>action 2 de la Stratégie DD</b>) <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Intégration des enjeux réduction des émissions de Gaz à effet de serre et développement des mobilités actives</li> </ul> </li> <li>• Validation politique de l'élaboration d'<b>une Orientation d'Aménagement et de Programmation « Air-Energie-Climat »</b> à venir dans le PLUi (<b>action 1 de la Stratégie DD</b>)</li> </ul>
<b>2-Conduire une politique d'aménagement durable des</b>	<p><u>Foncier</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Création d'un service Foncier</b> permettant de gérer les problématiques foncières et notamment le Programme d'Action Foncière</li> </ul>

Objectifs	Actions menées en 2019
<b>espaces publics, zones d'activités et d'habitat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rencontre avec les 12 communes pour présentation du service et points sur le foncier</li> <li>➤ 6 préemptions réalisées (SAFER) pour remise en état de terres agricoles et amélioration paysagère</li> <li>➤ 2 subventions attribuées pour défrichage et remise en état de terres agricoles.</li> <li>➤ 2 acquisitions foncières réalisées à vocation d'habitat dans le cadre du Programme d'Action foncière</li> <li>• <b>Adoption du nouveau plan d'actions du PEAN</b> (Périmètre de Protection d'Espaces Agricoles et Naturels Périurbains) <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Extension de l'emprise foncière avec impact positif en matière de pérennité de l'activité agricole</li> <li>➤ Amendement des fiches actions pour une gestion du foncier en zone de captage</li> </ul> </li> </ul> <p><u>Habitat</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Engagement d'une <b>réflexion sur les nouvelles formes d'habitat en périurbain</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Séminaire présentant les travaux d'étudiants sur plusieurs sites du territoire et interrogeant les élus sur le <b>développement de nouveaux concepts</b> pour créer ou améliorer des quartiers d'habitat qui répondent aux aspirations des habitants et aux nécessités de densification et de renouvellement urbain</li> </ul> </li> <li>• Poursuite du projet de construction de <b>2 résidences habitat jeunes</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Choix définitif des 2 sites à Nort sur Erdre et Treillières, dépôt des permis de construire.</li> <li>➤ Programmation des travaux en 2020 / 2021, pour une ouverture des résidences au plus tard en septembre 2021</li> </ul> </li> <li>• Réalisation du <b>bilan à mi-parcours du Programme Local de l'Habitat 2015- 2021</b>, en partenariat avec l'AURAN</li> </ul> <p><u>Aménagement des Parcs d'activité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Surface commercialisée en 2019 pour accueillir les entreprises</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Actes de ventes : <b>15.6 hectares</b> / Compromis : <b>13.4 hectares</b></li> </ul> </li> <li>• Travaux <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Aménagement de l'ilot sud de la ZAC de Belle Etoile (Grandchamp des Fontaines / Treillières) avec réalisation des premières <b>mesures compensatoires sur le poumon vert de la ZAC</b> et conventionnement avec un agriculteur (<b>bail à clauses environnementales</b>)</li> <li>➤ Aménagement du parc d'activités de la Pancarte 3 (Nort sur Erdre) avec viabilisation de 15 lots à vocation économique</li> </ul> </li> <li>• Procédures : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Lancement d'un cahier des charges de consultation pour engager les études pré opérationnelles de la ZAC Erette Grand Haie (partie Est) à Héric et Grandchamp des Fontaines</li> <li>➤ Réalisation d'une étude pré-opérationnelle pour l'extension du parc d'activité des IV Nations à Vigneux de Bretagne</li> </ul> </li> </ul>

Objectifs	Actions menées en 2019
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Poursuite des études sur la ZAC Belle Etoile (diagnostic archéologique ilot Est, études travaux pour le découpage de l'ilot nord)</li> <li>➤ Relance des études pour le permis d'aménager des Ardillaux 2 à Casson (6 lots à viabiliser en 2020)</li> <li>• Etudes de faisabilité dans une <b>logique d'optimisation du foncier économique</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Lancement d'une étude de faisabilité sur une friche industrielle à la Sangle (Nort sur Erdre) afin de valoriser 5 hectares de foncier sous-utilisés en secteur économique</li> <li>➤ Réflexions pour engager 3 études de faisabilité suite à l'approbation du PLUi (Notre Dame des Landes en remplacement du site de l'Alaska / Fay de Bretagne en remplacement du site de Madeleine 2 / Nort sur Erdre en remplacement du site de la Cosnière)</li> </ul> </li> </ul> <p><u>Aménagement de l'espace</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre opérationnelle du <b>plan guide Eau et Paysage (orientations d'aménagement) de la vallée du Gesvres</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Finalisation des aménagements à Vigneux de Bretagne : aménagement des abords de l'étang du Choizeau, réhabilitation d'un tronçon du Gesvres et aménagement d'un observatoire de la vallée</li> <li>➤ Attribution du marché travaux pour l'aménagement du parc du Haut Gesvres à Treillières (réalisation 2020)</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>3-Anticiper et accompagner le développement des réseaux</b></p>	<p><u>Planification des réseaux énergétiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Validation dans le cadre de la nouvelle Stratégie de Développement durable de la réalisation d'une <b>étude de planification des réseaux électriques, des études de réseaux de chaleur et des études de réseaux gaz (action 5 de la Stratégie DD)</b></li> </ul>
<p><b>4-Préserver la ressource en eau, les milieux et la biodiversité</b></p>	<p><u>Eau et milieux aquatiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation de l'<b>étude bilan programme d'actions 2013-2017 des Marais de l'Erdre</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réalisation d'une Story Map pour valoriser les résultats du bilan des 5 années de travaux, avec mise en ligne sur le site internet en 2020.</li> </ul> </li> <li>• Poursuite du <b>programme d'actions Erdre Amont 44 (action 6 de la Stratégie DD)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Restauration de 18 km de boisement de berge</li> <li>➤ Restauration du lit mineur de 6 km de cours d'eau par recharge sédimentaires (8 Tonnes de cailloux)</li> <li>➤ Replantation sur 520 ml de berge et mise en place de 3 km de clôture</li> <li>➤ Validation du scénario d'effacement du barrage de Vault par la commune de Nort sur Erdre en concertation avec les habitants</li> </ul> </li> <li>• Validation du <b>programme d'actions Gesvres et Cens (action 6 de la Stratégie DD)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Ambition : atteinte du Bon état sur les 2 masses d'eau pour 2027</li> <li>➤ Validation d'un programme d'actions à 5,9 M€ dont 2,7 M€ sur le territoire de la CCEG</li> </ul> </li> </ul>

Objectifs	Actions menées en 2019
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Réalisation d'une campagne d'arrachage des végétaux exotiques aquatiques</b> pour lutter contre les espèces envahissantes sur l'Erdre <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Jussie arrachée : 4 tonnes</li> </ul> </li> <li>• <b>Actions de sensibilisation et de formation pour l'amélioration de la qualité de l'eau</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Organisation d'une sortie pédagogique sur les têtes de bassins versants du Gesvres et du Cens</li> </ul> </li> </ul> <p><u>Assainissement Non Collectif</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mission de conseil et d'information aux usagers <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 351 rencontres techniques et/ou administratives</li> </ul> </li> <li>• Mission de contrôle des installations pour lutter contre la pollution de l'eau <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 334 examens de contrôle préalables à la conception et à l'implantation d'un assainissement individuel,</li> <li>➤ 236 vérifications de bonne exécution des travaux</li> <li>➤ 309 visites réalisées dans le cadre des cessions immobilières</li> <li>➤ 353 visites périodiques de bon fonctionnement</li> </ul> </li> <li>• Aide financière pour la réhabilitation des Assainissements Non Collectifs polluants <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Programme CCEG</b> : 25 dossiers déposés et éligibles, 18 dossiers finalisés, subvention forfaitaire de 3000 €, subvention totale versée de 54 000 €</li> <li>➤ <b>Programme CCEG / Agence de l'Eau Loire Bretagne</b> : 6 dossiers déposés en 2019, 44 travaux de réhabilitation effectués en 2019</li> </ul> </li> </ul> <p><u>Assainissement Collectif</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Création et mise en place du Service Assainissement Collectif en vue de la prise de compétence au 1er janvier 2020</li> </ul>

**Enjeu II - Améliorer la performance énergétique et réduire l'impact écologique des secteurs résidentiel et tertiaire**

<p><b>5-Accompagner la rénovation de l'habitat</b></p>	<p><u>Accompagnement du public à la rénovation durable</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement des propriétaires occupants dans le cadre de la <b>plateforme territoriale de rénovation énergétique d'Erdre et Gesvres « SERENHA » (Service de Rénovation de l'Habitat)</b> pour les conseiller et sensibiliser à la rénovation énergétique et les accompagner dans leur projet de travaux (<b>action 8 de la Stratégie DD</b>) <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 264 demandes (mail, tél...)</li> <li>➤ 12 contacts renvoyés vers SERENHA par les professionnels du territoire (entreprises et agences immobilières.)</li> <li>➤ 142 visites Serenha</li> <li>➤ 104 évaluations énergétiques réalisées</li> <li>➤ 98 évaluations restituées</li> <li>➤ 61 contacts transférés à l'Espace Info Energie pour un premier RDV</li> <li>➤ 22 dossiers transférés à SOLIHA (opérateur du Programme d'intérêt General – PIG)</li> </ul> </li> </ul>
--	--

Objectifs	Actions menées en 2019
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement des propriétaires occupants dans le cadre du <b>Programme d'Intérêt Général « multi-thème » (action 8 de la Stratégie DD)</b> (fin du PIG au 31/08/2019) <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 51 rénovations thermiques en 2019</li> <li>➤ 33 travaux de maintien à domicile en 2019</li> <li>➤ 2 chantiers de travaux « insalubrité »</li> </ul> </li> <li>• Réalisation du <b>bilan du PIG « multi-thèmes » 2014 / 2019</b> qui s'est achevé au 21/08/2019 : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 393 logements aidés dont 235 rénovations énergétiques,</li> <li>➤ 148 travaux de maintien à domicile par des propriétaires occupants,</li> <li>➤ 10 créations de logements locatifs conventionnés.</li> </ul> </li> <li>• Décision d'<b>engagement d'un nouveau PIG</b> de 4 ans à partir du 1er janvier 2020</li> <li>• Soutien et financement de l'Espace Info Energie sur le territoire d'Erdre et Gesvres pour accompagner les habitants</li> </ul> <p><u>Accompagnement des bailleurs (privés et sociaux) à la rénovation durable</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lutte contre l'habitat indigne <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>11 signalements de locatifs</b>, dont 7 identifiés comme non décents et qui devraient faire l'objet de travaux d'amélioration</li> </ul> </li> <li>• <b>Aide aux bailleurs sociaux</b> pour la rénovation thermique et l'adaptation aux PMR de leur parc énergivore (DPE E &amp; F) <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 10 logements aidés en 2019</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>6-Développer des projets de construction et rénovation exemplaires dans le patrimoine public</b></p>	<p><u>Maîtrise de l'énergie sur le patrimoine public &amp; projets publics exemplaires d'éco-construction et éco-rénovation (action 9 de la Stratégie DD)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise de compétence de la CCEG en matière de « soutien aux actions de <b>maîtrise de la demande en énergie</b> » en 2019 (démarrage effectif au 01/01/2020) et adhésion de la commune de Notre Dame Des landes au « Conseil en Energie Partagé » <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mise à jour des suivis énergétiques</li> <li>➤ Animation du réseau énergie intercommunal</li> </ul> </li> <li>• Actions de maîtrise de l'énergie réalisée en 2019 sur l'éclairage public <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Réhabilitation de l'éclairage public</b> sur le parc d'activités de la Sangle, à base de leds pour une <b>meilleure efficacité énergétique</b></li> <li>➤ <b>Abaissement de la puissance d'éclairage la nuit</b> sur les parcs d'activités pour réduire les consommations d'énergie</li> </ul> </li> <li>• Accompagnement de divers <b>projets de construction et rénovation</b> publics par le <b>Conseiller en Energie</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Assistance sur le projet de bâtiment pour les restos du cœur : choix d'un mode chauffage adapté et optimisation de la régulation</li> <li>➤ Accompagnement du projet de réhabilitation du local technique en bureaux (avec projet TEPCV d'installation solaire photovoltaïque en autoconsommation sur le local, le siège et les véhicules électriques)</li> <li>➤ Accompagnement de l'isolation de l'aile Ouest du bâtiment administratif du siège de la Communauté de communes</li> </ul> </li> </ul>

Objectifs	Actions menées en 2019
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Accompagnement de l'installation de stores extérieurs aile ouest du bâtiment du Siège administratif pour correction des problèmes de d'inconfort l'été</li> <li>➤ Accompagnement du projet de rénovation de la salle polyvalente Malraux à Saint Mars du Désert</li> <li>• Validation dans le cadre d'une fiche action du Contrat de Transition Ecologique de la mise en place d'un <b>parcours de sensibilisation et d'accompagnement aux élus et techniciens sur la construction et la rénovation durable</b> (en lien avec la démarche de structuration d'une filière éco-construction identifiée dans la GTPEC et en partenariat avec le chargé du développement et de l'animation de la filière écoconstruction /bâtiment durable recruté en 2019) : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Sensibiliser et amener les élus et les techniciens à être capable de maîtriser les différents enjeux et niveaux d'interventions dans un projet de rénovation ou de construction d'un bâtiment public durable (information actualité, législation en cours, évolution réglementaire, formations...)</li> <li>➤ Accompagner les élus et les techniciens dans les programmes de construction-rénovation via la rédaction d'un cahier des charges types écoconstruction – bâtiment durable</li> <li>➤ Communiquer sur les rénovations et/ou constructions durables des bâtiments publics</li> </ul> </li> <li>• Organisation d'une journée de visites de deux bâtiments publics écoconstruits sur le territoire (les médiathèques de Nort-sur-Erdre et Sucé-sur-Erdre) à destination du réseau énergie d'Erdre et Gesvres et ouvert aux élus (environ 40 participants)</li> </ul>
<p><b>7-Structurer une filière d'éco-construction/ éco-rénovation</b></p>	<p><u>Structuration de la filière</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lancement de l'action relative à la <b>structuration d'une filière éco-construction et éco-rénovation (action 10 de la Stratégie DD)</b>, en lien avec la démarche de structuration de filières identifiées par la GTPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences) <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Action inscrite dans le CTE</li> </ul> </li> <li>• <b>Recrutement d'un chargé du développement et de l'animation de la filière écoconstruction /bâtiment durable</b> en mars 2019, animateur de la démarche et à ce titre interlocuteur des acteurs, tant au sein de la collectivité qu'à l'externe, afin de : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Augmenter le nombre de projets privés et publics en écoconstruction sur le territoire</li> <li>➤ Animer la structuration de la filière</li> <li>➤ Communiquer pour sensibiliser et promouvoir</li> </ul> </li> <li>• Elaboration et <b>présentation du plan d'actions</b> relatif à la structuration de la filière éco-construction dans le cadre de la démarche GTPEC</li> <li>• Réponse à un <b>appel à projet européen</b> avec Atlanbois (LIFE WITH TIMB'AIR) pour être territoire d'expérimentation</li> </ul>

Objectifs	Actions menées en 2019
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Objectif : accompagner les collectivités dans leur stratégie bas-carbone en renforçant l'<b>utilisation du bois et autres matériaux biosourcés</b> dans les projets énergétiques et constructifs de leur territoire</li> </ul>
<b>Enjeu III - Développer l'agriculture et l'alimentation durable</b>	
<b>8-Développer une agriculture durable</b>	<p><u>Stratégie Agricole Territoriale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Décision d'élaborer une <b>stratégie agricole territoriale (action 11 de la Stratégie DD)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Recrutement d'une chargée de mission agriculture et alimentation</b> en août 2019 pour élaborer cette stratégie en partenariat avec les acteurs locaux (0.5 ETP)</li> <li>➤ Rencontre des Maires et élus municipaux dédiés à l'agriculture, ainsi que les partenaires agricoles (GAB44, FDCIVAM, CAP44, CA PDL, Association des agriculteurs)</li> <li>➤ Décision d'engager une <b>concertation agricole</b> pour l'élaboration de la stratégie avec inscription d'une fiche action dédiée dans le Contrat de Transition Ecologique</li> <li>➤ Validation de <b>l'élaboration d'un guide des producteurs</b></li> </ul> </li> <li>• Convention partenariale Erdre et Gesvres - Chambre d'Agriculture <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Poursuite des actions prévues dans la convention cadre 2016-2019 pour assurer le maintien de l'activité agricole</li> </ul> </li> </ul> <p><u>Projet agro-environnemental de Notre Dame des Landes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation aux ateliers de concertation organisés par le Conseil Départemental <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Partage des projets de la CCEG (PAT, PEAN, Stratégie agricole...)</li> </ul> </li> </ul>
<b>9-Développer une alimentation de qualité et de proximité</b>	<p><u>Projet Alimentaire Territorial</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite de la <b>mise en œuvre des actions du PAT (action 12 de la Stratégie DD)</b></li> <li>• Organisation de <b>temps de sensibilisation sur l'agriculture et alimentation durable</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 1 soirée d'information et d'échanges sur la restauration scolaire organisée par le Conseil de Développement auprès des associations de parents d'élèves, des élus et des partenaires du PAT</li> <li>➤ 1 visite de ferme organisée par le Conseil de Développement avec 100 lycéens, pour les sensibiliser à l'agriculture et à l'alimentation durables</li> <li>➤ 4 lycéennes accompagnées par le Conseil de Développement pour l'organisation d'un marché de producteurs à Nort Sur Erdre</li> <li>➤ 1 atelier sur les freins et les leviers au changement de comportements alimentaires du côté consommateurs a été organisé par le Conseil de Développement avec l'intervention d'un sociologue (janvier 2019), suivi d'1 atelier de productions d'idées pour imaginer des solutions locales pour favoriser le changement de comportements alimentaires (mars 2019) organisé par le Conseil de Développement</li> </ul> </li> </ul>

Objectifs	Actions menées en 2019
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 5 classes de primaires participant à une visite de ferme</li> <li>➤ 2 visites de sites par des porteurs de projet pour la création de sièges d'exploitation à destination de la restauration collective</li> <li>➤ 1 journée dédiée à la transmission auprès de cédants et de jeunes du lycée agricole</li> <li>➤ 1 visite collective d'exploitations agricoles produisant des légumineuses pour sensibiliser à la production de lentilles (protéines végétales)</li> <li>• <b>Accompagnement à la lutte contre le gaspillage alimentaire</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 2 communes accompagnées sur le gaspillage alimentaire en restauration collective par le service Déchets de la CCEG</li> </ul> </li> <li>• <b>Accompagnement à la rédaction des marchés publics</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 1 réunion de présentation de l'état des lieux et des mesures d'accompagnement aux communes à la rédaction des marchés publics</li> <li>➤ 4 journées de formation et d'accompagnement à la rédaction des cahiers des charges de marchés publics (de denrées alimentaires) pour répondre aux objectifs de la loi EGALIM, avec 4 communes participantes + 2 autres communes intéressées</li> </ul> </li> <li>• <b>Accompagnement à la création d'un groupement d'achat</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 3 ateliers animés par CAP 44 en vue d'initier la démarche de création d'un groupement d'achat territorialisé avec les élus en charge de la restauration scolaire des communes mais aussi les autres structures de restauration collective du territoire ainsi que les sociétés de restauration</li> </ul> </li> <li>• <b>Animation du PAT</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Recrutement d'une chargée de mission agriculture et alimentation en août 2019 pour assurer la coordination et la mise en œuvre du Projet Alimentaire de Territoire (0,5 ETP)</li> </ul> </li> </ul>
<b>10-Lutter contre la précarité alimentaire</b>	<u>Aide alimentaire</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouverture des <b>Resto du cœur à Nort sur Erdre</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Financement du bâtiment et de l'installation photovoltaïque par la CCEG</li> <li>➤ Mise à disposition du bâtiment intercommunal à l'association des Resto du cœur</li> </ul> </li> </ul>
<b>Enjeu IV - Développer l'offre de mobilité durable</b>	
<b>11-Aménager le territoire pour favoriser la mobilité durable</b>	<u>Aménagements cyclables</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Etudes de faisabilité, négociation et acquisition foncière</b> pour la <b>réalisation d'itinéraires cyclables</b> d'intérêt Communautaire (<b>action 14 de la Stratégie DD</b>)</li> <li>• Inscription d'une action dans le CTE pour accélérer la réalisation des continuités cyclables d'intérêt communautaire</li> </ul>

Objectifs	Actions menées en 2019
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Coopération avec les territoires voisins sur la mobilité : réalisation d'itinéraires cyclables entre la Communauté de communes Erdre et Gesvres et Nantes Métropole</li> <li>➤ Coopération avec la Communauté de Communes de la Région de Blain pour développer les liens vélo</li> </ul>
<b>12-Favoriser la pratique du vélo</b>	<p><u>Plan vélo</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Validation du <b>Plan Vélo</b> avec 3 axes principaux : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Aménager et partager le territoire</li> <li>➤ Développer l'offre de service</li> <li>➤ Soutenir et accompagner la pratique du vélo pour tous</li> </ul> </li> <li>• Mise en place du <b>service de location de vélos à assistance électrique Véloce (action 17 de la Stratégie DD)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Service proposé à l'ensemble des actifs et personnes en recherche d'emploi sur le territoire</li> <li>➤ 85 locations, 180 contrats de location</li> <li>➤ 5 vélos à assistance électrique cargo acquis (3 familiaux et 2 professionnels)</li> </ul> </li> <li>• Soutien des <b>actions en faveur de la promotion du vélo</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mise en place de vélo bus / vélo collectif : S'cool bus intervenu sur 4 écoles et un centre de loisirs avec ramassage scolaire en vélo collectif dans un périmètre de 3 kilomètres autour de l'école</li> <li>➤ Sensibilisation à la sécurité routière et aux bienfaits des déplacements à pied ou en vélo.</li> <li>➤ Organisation d'ateliers de réparation de vélos</li> <li>➤ Réalisation de parcours de maniabilité et exercices sur piste vélo</li> </ul> </li> <li>• <b>Semaine marche et vélo à l'école</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 7 communes impliquées</li> <li>➤ Défi « je vais à l'école autrement » du 3 au 7 juin : 5 écoles participantes, 1 222 élèves, 15 animations</li> </ul> </li> </ul>
<b>13-Favoriser la pratique du covoiturage</b>	<p><u>Co-voiturage</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adhésion à <b>Ouest Go (plateforme publique de mise en relation des covoitureurs)</b> pour encourager et animer le co-voiturage sur le territoire</li> <li>• Validation de l'<b>expérimentation d'un dispositif de récompense des comportements vertueux</b>, notamment le covoiturage en lien avec Ouestgo (<b>action 30 de la Stratégie DD</b>) <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Inscription de l'action dans le CTE</li> </ul> </li> </ul>
<b>14-Améliorer l'offre de transports en commun</b>	<p><u>Transports collectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite de l'<b>expérimentation</b> sur l'amélioration de la desserte Lila premier du <b>parc d'activité de Ragon</b> pour les employés habitant sur la Métropole (<b>action 20 de la Stratégie DD</b>)</li> <li>• Gestion du transport scolaire <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 4 690 élèves utilisateurs,</li> <li>➤ 76 cars</li> <li>➤ 1 327 422 kilomètres parcourus en transport collectif</li> </ul> </li> </ul>

Objectifs	Actions menées en 2019
<b>Enjeu V - Développer la production et la consommation des énergies renouvelables</b>	
<p><b>15- Développer les projets individuels et collectifs citoyens, privés et publics de production et/ou consommation d'énergies renouvelables</b></p>	<p><u>Développement de l'énergie solaire photovoltaïque sur patrimoine bâti public (action 22 de la Stratégie DD)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement des projets des communes <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réalisation de plus de 20 notes d'opportunités Sydela/Enedis/Atlansun</li> <li>➤ Démarrage de plusieurs <b>projets publics avec production d'énergies photovoltaïques</b>, dont certaines en autoconsommation, projets citoyens...): installation solaire photovoltaïque de <b>100m<sup>2</sup> pour autoconsommation individuelle sur chambres froides du bâtiment des Resto du cœur</b></li> <li>➤ Organisation de réunions avec la Commission de Régulation de l'Energie, les députés locaux et les partenaires locaux du solaire pour présentation des projets (et des contraintes rencontrées) sur les communes du territoire : ces éléments ont contribué à faire évoluer la réglementation</li> </ul> </li> </ul> <p><u>Production de biogaz</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 <b>réunion</b> organisée avec les agriculteurs du territoire en partenariat avec la Chambre Régionale d'Agriculture sur la <b>méthanisation agricole</b></li> <li>• 2 projets de méthanisation accompagnés par Copmétha sur le territoire d'Erdre et Gesvres (<b>action 21 de la Stratégie DD</b>)</li> <li>• Travail mené dans le cadre du <b>programme TES</b> sur une <b>grille d'analyse des projets de méthanisation</b> avec accueil de 2 stagiaires <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 1 réunion organisée avec les acteurs du territoire sur « quelle méthanisation pour le territoire d'Erdre et Gesvres »</li> </ul> </li> </ul> <p><u>Projets citoyens d'énergies renouvelables</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adhésion à ECPDL (Energies Citoyennes en Pays de Loire) et participation au réseau</li> <li>• Nouveau dispositif d'accompagnement et de soutien aux projets citoyens d'énergies renouvelables (<b>action 21 de la Stratégie DD</b>) <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 2 collectifs citoyens accompagnés en 2019</li> <li>➤ Validation de la poursuite de l'accompagnement en 2020</li> </ul> </li> </ul> <p><u>Cadastre solaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Partenariat avec le SYDELA pour la mise en place à venir d'un cadastre solaire sur le territoire d'erdre et Gesvres pour développer la production photovoltaïque (<b>action 21 de la Stratégie DD</b>) <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Inscription de l'action dans le CTE</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>16-Soutenir la filière bois-énergie</b></p>	<p><u>Poursuite de la réflexion sur la filière bois</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Validation de l'action sur la définition et la mise en œuvre d'un programme d'actions en faveur d'une gestion durable de la forêt et de la haie (<b>action 7 de la Stratégie DD sur la charte forestière &amp; action 23 de la stratégie DD sur le soutien à la filière bois énergie</b>) <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Regroupement et intégration de ces deux actions de la Stratégie DD au sein d'une seule et même fiche action du CTE</li> <li>➤ Montage du dossier</li> </ul> </li> </ul>

Objectifs	Actions menées en 2019
<b>Enjeu VI - Favoriser le changement de comportements</b>	
<b>17- Développer les démarches inter-entreprises en faveur du développement durable</b>	<u>Mobilité durable</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Inscription d'une action dans le Contrat de Transition Ecologique de la réaliser d'un <b>Plan de Mobilité Inter-entreprises</b></li> <li>• Organisation d'un évènement de <b>sensibilisation à la mobilité durable</b> et à la sécurité routière sur un parc d'activités « Fête des voisins au travail » en partenariat avec une entreprise de la zone d'activité dans le cadre de la semaine nationale pour la sécurité routière au travail <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Animations en fin de journée : voiture tonneau de la sécurité routière, test Vélo Assistance Electrique, sensibilisation de la Chambre des Métiers et l'Artisanat, questionnaire co-voiturage</li> </ul> </li> </ul>
<b>18-Sensibiliser, informer, partager des pratiques pour changer les comportements</b>	<u>Prévention des déchets</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Redevance incitative</b> pour encourager la réduction des déchets</li> <li>• Maintien des tarifs 2019 en 2020 pour la redevance incitative</li> <li>• Poursuite de la mise en œuvre du <b>Plan local de prévention des déchets (action 27 de la Stratégie DD)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ 455 participants aux 18 formations / stands grand public proposés</li> <li>➢ 69 habitants de la CCEG aux visites du centre de tri organisées par la CCEG</li> </ul> </li> <li>• Poursuite de l'accompagnement des organisateurs de manifestations</li> <li>• Réflexion sur la planification de l'extension des consignes de tri (en lien avec le Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique)</li> <li>• Poursuite du <b>programme de sensibilisation au tri et à la prévention des Déchets auprès des scolaires</b> : 66 classes sensibilisées <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ 24 classes de primaires ont visité le centre de tri, soit 653 élèves</li> <li>➢ Participation aux rallyes citoyens des collèges d'Héric, Nort sur Erdre et Treillières (11 classes)</li> </ul> </li> </ul> <u>Déchèterie</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tri du plâtre en test à la déchèterie de Grandchamp des Fontaines à partir d'avril 2019</li> <li>• Test du compactage en déchèterie permettant de limiter le nombre de rotations</li> </ul> <u>Compostage</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Soutien au compostage partagé (collectif)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Bilan et réflexion sur une évolution de la promotion du compostage partagé</li> <li>➢ Poursuite de l'accompagnement des sites de compostage partagé en place : 7 entre voisins, 8 en restaurants scolaires</li> </ul> </li> <li>• <b>Soutien au compostage individuel</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ 3 animations grand public de sensibilisation au compostage / paillage (155 participants)</li> <li>➢ Formation au compostage individuel avec remise d'un composteur en bois de 400 litres à 20 € aux participants : près de 280 formés en 2019, 640 inscrits aux formations planifiées le 1er semestre 2020</li> </ul> </li> </ul>

Objectifs	Actions menées en 2019
	<p><u>Réduction des déchets verts pour limiter leur apport en déchetterie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Campagne de sensibilisation pour le broyage de végétaux</li> <li>• <b>Aide à la location de broyeurs à végétaux</b> en partenariat avec le Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 91 demandes en 2019</li> </ul> </li> <li>• Mise en ligne du guide pour aménager "Mon jardin zéro déchet" du SMCNA en parallèle de la refonte des pages du service du site internet</li> </ul> <p><u>Lutte contre le gaspillage alimentaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation d'un <b>stand de sensibilisation</b> du grand public à la lutte contre le gaspillage alimentaire</li> <li>• Participation au Projet Alimentaire de Territoire</li> <li>• <b>Accompagnement à la réduction du gaspillage alimentaire en restauration scolaire</b> (Les Touches et Nort sur Erdre)</li> <li>• Réflexion engagée avec 3 autres communes</li> </ul> <p><u>Eau et milieux aquatiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions de sensibilisation et de formation pour l'amélioration de la qualité de l'eau (<b>action 32 de la Stratégie DD</b>) <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mobilisation d'un groupe de riverains à Nort-sur-Erdre, pour accompagner le projet d'aménagement de l'ouvrage de Vault</li> </ul> </li> </ul> <p><u>Qualité de l'air</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adhésion à Air Pays de Loire pour développer des actions d'amélioration de la qualité de l'air</li> <li>• <b>Sensibilisation des professionnels</b> de l'habitat indigne à la qualité de l'air intérieur <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Intervention lors d'une réunion organisée par la CCEG avec les référents des CCAS communaux et agents du CLIC</li> </ul> </li> <li>• <b>Sensibilisation des scolaires</b> à la qualité de l'air intérieur et extérieur <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Intervention de 2 heures en milieu scolaire lors de la semaine du vélo et de la marche en juin 2019</li> </ul> </li> <li>• Validation de l'organisation d'une formation en interne auprès de 15 agents de la CCEG sur la qualité de l'air intérieur</li> <li>• <b>Sensibilisation du grand public à la qualité de l'air intérieur</b> dans le cadre de 3 réunions organisées sur la thématique du radon, en partenariat avec UFC Que Choisir (action du Contrat Local de Santé)</li> </ul> <p><u>Economie d'énergie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déploiement du dispositif WATTY à l'école (portage CCEG en partenariat avec les communes volontaires, animation par l'association Alisée) qui consiste à mettre en place un <b>parcours de sensibilisation et formation aux économies d'énergie auprès du public scolaire</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 5 communes participantes</li> <li>➤ 10 écoles concernées pour 24 classes</li> </ul> </li> <li>• Mise en place et financement du <b>défi Famille à Energie Positive</b> sur le territoire d'Erdre et Gesvres en partenariat avec l'Espace Info Energie <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 6 équipes et 44 foyers participants</li> </ul> </li> </ul>

Objectifs	Actions menées en 2019
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 51 Mégawattheures d'économies d'énergie réalisées</li> <li>➤ 196 mètres cube d'eau économisés</li> <li>➤ 7 tonnes d'équivalent CO2 évitées</li> </ul> <p><u>Sensibilisation au handicap</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre d'un <b>programme d'information et sensibilisation auprès du public scolaire</b></li> <li>• 375 élèves sensibilisés au handicap et à l'accessibilité lors de la semaine de l'accessibilité</li> <li>• 13 classes CM1/CM2 233 6èmes sensibilisés au handicap (collèges d'Héric, Nort sur Erdre et Treillières)</li> </ul>
<p><b>19- Développer l'éco-exemplarité des collectivités</b></p>	<p><u>Commande publique responsable</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Validation de la fiche <b>action "achat public responsable"</b> du projet d'administration de la CCEG</li> <li>• Décision de constituer un service commun "commande publique " en 2020</li> <li>• Acquisitions 2019 <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 2 nouveaux véhicules électriques acquis</li> <li>➤ 2 nouvelles bornes de recharge installées</li> <li>➤ 2 vélos à assistance électrique mis à disposition des agents</li> </ul> </li> <li>• Organisation d'un service d'assistance à la mobilisation <b>des clauses sociales</b> dans les marchés publics <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 41 299 heures réalisées dans le cadre des clauses sociales</li> <li>➤ 111 bénéficiaires</li> <li>➤ 67 entreprises concernées</li> </ul> </li> </ul> <p><u>Accessibilité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation en régie des <b>travaux de mise en accessibilité</b>, prévus dans l'Agenda d'Accessibilité Programmée de la CCEG</li> </ul> <p><u>Démarche de réduction de déchets en interne</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Sensibilisation</b> des agents intercommunaux aux consignes de tri et aux bonnes pratiques en matière de réduction des déchets</li> <li>• Constitution d'un groupe de 6 agents volontaires afin <b>d'expérimenter le « lombricompostage »</b> à domicile.</li> <li>• <b>Compostage des bio-déchets</b> du siège administratif</li> </ul> <p><u>Exemplarité des agents</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Inscription dans le cadre de la nouvelle Stratégie de Développement Durable de l'élaboration d'une <b>charte éco-agent</b> (action inscrite également dans le projet d'administration)</li> </ul> <p><u>Mobilité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouvelles acquisitions réalisées en 2019 portant le parc de la CCEG à <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 2 véhicules GNV (Gaz Naturel pour Véhicule),</li> <li>➤ 5 véhicules électriques</li> <li>➤ 6 bornes de recharges</li> </ul> </li> <li>• <b>Suivi de la consommation des véhicules</b> réalisé, dans le cadre du Conseil en Energie Partagé.</li> </ul>

Objectifs	Actions menées en 2019
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Décision d'élaboration d'un <b>Plan de Déplacement d'Administration</b> de la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Utilisation de deux vélos à assistance électrique pour les agents expérimentée sur une période de 6 mois et reconduite en 2020.</li> </ul> </li> <li>• Engagement d'une <b>réflexion sur le télétravail</b> des agents, qui sera basée sur une <b>expérimentation</b> qui débutera en 2020, dans une logique de réduction des gaz à effet de serre</li> </ul> <p><u>Exemplarité dans la gestion du patrimoine public</u> (cf. <b>objectif 6</b> supra sur <b>l'énergie et l'éco-construction / éco-rénovation</b>)</p>
<b>Enjeu VII - Soutenir les initiatives en faveur du développement durable</b>	
<b>20-Favoriser l'économie collaborative, la réutilisation et le réemploi</b>	<p><u>Réutilisation et réemploi</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etude de définition du futur centre de ressources de Nort sur Erdre en parallèle de la participation à l'étude sur le schéma directeur du réemploi du Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique</li> <li>• Campagne d'information sur la recyclerie de Nort sur Erdre</li> </ul>
<b>21- Favoriser la mise en œuvre de projets collectifs en faveur du développement durable</b>	<p><u>Participation au programme Transition Energétique et Sociétale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Territoire d'expérimentation dans le cadre du programme de recherche <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Objectif : favoriser les conditions d'émergence et de développement de projets de transition énergétique, portés par des collectifs (entreprises, agriculteurs ou associations), en les articulant avec des politiques publiques territoriales engagées, et avec en visée l'évolution des modes de vie (habiter, se déplacer, se nourrir).</li> <li>➤ 3 réunions du comité de suivi</li> </ul> </li> </ul> <p><u>Repérage des initiatives en partenariat avec le Conseil de Développement et création d'une Fabrique de territoire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui sur le travail du Conseil de développement et de son comité des initiatives pour repérer des initiatives, faire du lien entre elles et engager une dynamique collective entre porteurs de projets du territoire <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Une carte collaborative des initiatives</li> <li>➤ Une enquête auprès des Maires et de porteurs de projets</li> <li>➤ un forum des initiatives en décembre 2019, avec 60 personnes présentes pour démarrer ensemble une dynamique de coopération sur des sujets qu'ils partagent</li> </ul> </li> <li>• Travail sur la création d'une Fabrique de territoire <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Objectif : constituer une communauté d'acteurs, qui travaillent ensemble et qui mobilisent leurs réseaux pour aider les porteurs de projets</li> <li>➤ 3 réunions organisées avec la quinzaine d'acteurs mobilisés</li> </ul> </li> </ul> <p><u>Conseil de Développement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 nouveau cap pour le CD axé sur les transitions, la facilitation des initiatives et la coopération</li> <li>• 3 contributions écrites au Projet Alimentaire de Territoire (Cantine scolaire, cahier des charges Guide de producteurs, sur les solutions aux changements de comportement alimentaire)</li> </ul>

Objectifs	Actions menées en 2019
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 contribution écrite sur l'aspect concertation de la future « Stratégie agricole du territoire »</li> <li>• 1 contribution écrite au PLUI (observations sur le PLUi arrêté)</li> <li>• 1 contribution écrite sur les baux environnementaux de l'ex-ZAD</li> <li>• 1 contribution écrite sur le thème des transitions pour la Coordination Nationale des Conseils de Développement</li> <li>• 350 participants aux 5 évènements organisés sur le territoire : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ une soirée sur la cohésion sociale</li> <li>➤ une soirée sur la restauration scolaire</li> <li>➤ un ciné débat « Un lien qui nous élève »</li> <li>➤ une soirée 'Histoires des initiatives'</li> <li>➤ une journée 'Boosteur des initiatives'</li> </ul> </li> <li>• 11 maires et 12 porteurs d'initiatives enquêtés dans le cadre du repérage des initiatives</li> <li>• 37 initiatives en faveur des transitions repérées sur la carte collaborative</li> <li>• Participation à 17 projets ou instances du territoire (Stratégie Développement durable, Contrat de Transition Ecologique, Gestion des Emplois et Compétences territoriales, Projet Alimentaire Territorial, Contrat local santé, Conseil de vie sociale, Coopérative jeunesse de services, nouvelle collecte des déchets, Plan vélo, Préfiguration de la Fabrique de territoire, Tiers lieu de Saint Mars du Désert, Programme d'action-recherche Transition énergétique et sociétale de l'IMT Nord Atlantique, Schéma de réemploi du SMCNA, Leader, CCSPL, CIA, projet agro environnemental de Notre Dame des Landes)</li> <li>• 100 lycéens sensibilisés à l'agriculture et à l'alimentation durables par la visite d'une ferme</li> </ul>
<b>22- Développer la coopération en faveur du développement durable</b>	<u>Contrat de Transition Ecologique</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration du Contrat de Transition Ecologique en élargissant les partenariats avec l'Etat et les acteurs locaux pour aller plus loin sur la réalisation de certaines actions de développement durable <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 5 ateliers ont été organisés pendant le mois d'octobre 2019,</li> <li>➤ rédaction de 11 actions inscrites dans le CTE.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Enjeu VIII- Mettre en œuvre, suivre et évaluer la stratégie de Développement Durable</b>	
<b>23-Planifier, garantir la participation, suivre la mise en œuvre, évaluer</b>	<u>Participation, mise en oeuvre et suivi</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 plénière organisée pour présenter la nouvelle stratégie de Développement Durable « Agir pour le Climat » avec plus de 100 participants</li> <li>• Présentation de la Stratégie de Développement Durable dans 11 conseils municipaux</li> <li>• Adoption à l'unanimité de la nouvelle Stratégie de Développement Durable en décembre 2019</li> </ul>

Objectifs	Actions menées en 2019
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Validation à l'unanimité de la signature d'une charte d'engagement entre les communes et la Communauté de communes pour la participation, la mise en œuvre et le suivi de la stratégie de Développement Durable</li> <li>• Réflexion en interne sur la construction d'un dispositif de suivi/évaluation de la nouvelle Stratégie de Développement Durable qui reste à finaliser <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Volonté de développer des outils de suivi et d'évaluation complémentaires et/ou communs, entre les différents documents de planification stratégiques (Plan Climat Air Energie Territorial, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, Plan Global de Déplacement avec la création d'un observatoire de la mobilité, Plan Local de l'Habitat...).</li> </ul> </li> <li>• Rédaction et présentation du rapport annuel de Développement Durable pour rendre compte de l'action menée en matière de Développement Durable</li> </ul>

# ANNEXE 1 : CHIFFRES CLES DU RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2019

---

La fiche ci-après présente un bilan chiffré des actions menées par la communauté de communes en 2019, sur les enjeux de développement durable :

- Bilan en matière d'aménagement et d'environnement
- Bilan en termes de modes de consommation et production responsables
- Bilan en matière socio-économique
- Bilan sur la citoyenneté responsable et participative

## 1. Bilan en matière d'aménagement et d'environnement

### Aménagement

- *Maintien des terres agricoles en partenariat avec la SAFER*
  - 6 préemptions réalisées en 2019 (aucune en 2018)
  - 2 subventions attribuées pour défrichage
- *Acquisitions foncières à vocation d'habitat*
  - 2 acquisitions foncières réalisées en 2019 (sur les communes de Treillières et Héric)

### Urbanisme

- *Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) adopté en 2019*
  - - 35% : objectif de réduction de la consommation d'espace dans le PLUi sur les 12 prochaines années
  - Plus de 1000 remarques reçues et analysées dans le cadre de l'enquête publique

### Préservation de l'environnement et de la biodiversité

- *Assainissement Non Collectif (missions du service)*
  - 351 rencontres techniques et/ou administratives (397 en 2018)
  - 334 examens de contrôle préalables à la conception et à l'implantation d'un assainissement individuel (321 en 2018)
  - 236 vérifications de bonne exécution des travaux (185 en 2018)
  - 353 visites périodiques de bon fonctionnement (410 en 2018)
  - 309 visites de contrôle d'installation existantes réalisées dans le cadre de cessions immobilières (317 en 2018)
- *Aide financière pour la réhabilitation des assainissements individuels (programme CCEG)*
  - Programme en cours
    - 25 dossiers déposés et éligibles (18 en 2018)
    - 18 dossiers finalisés (16 en 2018)
    - subvention forfaitaire de 3000 € par dossier
    - subvention totale versée de 54 000 €
- *Aide financière pour la réhabilitation des assainissements individuels (programme CCEG-Agence de l'Eau Loire Bretagne)*
  - Programme en cours
    - 6 dossiers déposés (52 en 2018),
    - 44 travaux de réhabilitation effectués (16 en 2018)
- *Campagne d'arrachage des végétaux exotiques aquatiques envahissants sur l'Erdre*
  - 4 tonnes de Jussie arrachée (2.3 en 2018)

### Eaux et Milieux Aquatiques

- *Poursuite du programme d'actions Erdre Amont 44*
  - Restauration de 18 kilomètres de boisement de berge
  - Restauration du lit mineur de 6 kilomètres de cours d'eau par recharge sédimentaires (8 Tonnes de cailloux)
  - Replantation sur 520 mètres linéaire de berge et mise en place de 3 kilomètres de clôture

## Energie

- *Conseil en Energie Partagé et maîtrise des consommations énergétiques*
  - 12 collectivités adhérentes (11 collectivités en 2018)
  - 1 visite (retour d'expérience) de deux bâtiments publics éco-construits sur le territoire : les médiathèques de Nort-sur-Erdre et Sucé-sur-Erdre (1 visite en 2018 avec BRUDED)
  - 100% d'énergies renouvelables (garanti) dans les contrats de fourniture d'électricité
- *Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique « SERENHA »*
  - 264 demandes (mail, tél...)
  - 12 contacts renvoyés vers SERENHA par les professionnels du territoire (entreprises et agences immobilières)
  - 142 visites Serenha
  - 104 évaluations énergétiques réalisées
  - 98 évaluations restituées
  - 61 contacts transférés à l'Espace Info Energie pour un premier RDV (16 en 2018)
  - 22 dossiers transférés à SOLIHA (opérateur du Programme d'intérêt General – PIG) (19 en 2018)

## Transitions et lutte contre le changement climatique

- *Plan climat Air Energie Territorial adopté en 2019*
  - - 55 % : objectif de baisse des émissions de Gaz à Effet de Serre par habitant d'ici à 2050
  - - 49 % : objectif de baisse des consommations d'énergie par habitant d'ici à 2020
  - = 34 % : objectif de la part de production d'énergies renouvelables sur la consommation d'énergie du territoire en 2050
- *Contrat de Transition Ecologique*
  - 5 ateliers organisés
  - 11 actions contractualisées
- *Participation au programme Transition Energétique et Sociétale*
  - 3 réunions du comité de suivi
- *Repérage des initiatives et création d'une Fabrique de territoire*
  - 3 réunions

## Mobilité

- *Service de location de vélo à assistance électrique Véloce*
  - 85 locations
  - 180 contrats
  - 5 vélos à assistance électrique cargo acquis (3 familiaux et 2 professionnels)
- *Semaine marche et vélo à l'école / sensibilisation des scolaires à la mobilité durable*
  - 7 communes impliquées
  - Défi « je vais à l'école autrement » du 3 au 7 juin
    - 5 écoles participantes
    - 1 222 élèves
    - 15 animations : maniabilité et réparation vélo, vélo-bus, parcours sécurité routière à vélo, qualité de l'air, parcours draisienne,...
    - Vélo collectif S'cool bus du 30/09 au 4/10 dans 4 écoles et 1 centre de loisirs
- *Transports scolaires*
  - 4 690 élèves utilisateurs
  - 76 cars
  - 1 327 422 kilomètres parcourus en transport collectif

## 2. Bilan en termes de modes de consommation et production responsables

### Production d'énergies renouvelables

- *Production et consommation d'énergie photovoltaïque – Conseil en Energie Partagé*
  - 20 études accompagnées en 2019 par le CEP pour le développement de l'énergie solaire photovoltaïque sur patrimoine public avec réalisation de notes d'opportunités en partenariat avec Sydela/Enedis/Atlansun (15 en 2018)
  - 100 m<sup>2</sup> d'installation solaire photovoltaïque sur le bâtiment intercommunal des Resto du cœur, avec autoconsommation individuelle de l'énergie produite pour les chambres froides
  - 1 cadastre solaire à l'étude, en collaboration avec le Sydela
- *Production de biogaz*
  - 1 réunion organisée avec les agriculteurs du territoire en partenariat avec la Chambre Régionale d'Agriculture sur la méthanisation agricole (2 en 2018)
  - 2 projets de méthanisation accompagnés par Copmétha sur le territoire d'Erdre et Gesvres
- *Projets citoyens d'énergies renouvelables*
  - 2 collectifs citoyens accompagnés en 2019

### Commande publique responsable

- *Achats publics*
  - 2 nouveaux véhicules électriques acquis (2 en 2018)
  - 2 nouvelles bornes de recharge installées (2 en 2018)
  - 2 vélos à assistance électrique mis à disposition des agents
- *Marchés publics*
  - 41 299 heures réalisées dans le cadre des clauses sociales (25 074 heures en 2018)
  - 111 bénéficiaires (75 en 2018)
  - 67 entreprises concernées (61 en 2018)

### Projet alimentaire territorial

- *Sensibilisation sur l'agriculture et alimentation durable*
  - 1 soirée d'information et d'échanges sur la restauration scolaire organisée par le Conseil de Développement auprès des associations de parents d'élèves, des élus et des partenaires du PAT
  - 1 visite de ferme organisée par le Conseil de Développement avec 100 lycéens, pour les sensibiliser à l'agriculture et à l'alimentation durables
  - 4 lycéennes accompagnées par le Conseil de Développement pour l'organisation d'un marché de producteurs à Nort Sur Erdre
  - 1 atelier sur les freins et les leviers au changement de comportements alimentaires du côté consommateurs a été organisé par le Conseil de Développement avec l'intervention d'un sociologue (janvier 2019), suivi d'1 atelier de productions d'idées pour imaginer des solutions locales pour favoriser le changement de comportements alimentaires (mars 2019) organisé par le Conseil de Développement
  - 5 classes de primaires participant à une visite de ferme
  - 2 visites de sites par des porteurs de projet pour la création de sièges d'exploitation à destination de la restauration collective
  - 1 journée dédiée à la transmission auprès de cédants et de jeunes du lycée agricole
  - 1 visite collective d'exploitations agricoles produisant des légumineuses pour sensibiliser à la production de lentilles (protéines végétales)

- *Accompagnement à la lutte contre le gaspillage alimentaire*
  - 2 communes accompagnées sur le gaspillage alimentaire en restauration collective par le service Déchets de la CCEG
- *Accompagnement à la rédaction des marchés publics*
  - 1 réunion de présentation de l'état des lieux et des mesures d'accompagnement aux communes à la rédaction des marchés publics
  - 4 journées de formation et d'accompagnement à la rédaction des cahiers des charges de marchés publics (de denrées alimentaires) pour répondre aux objectifs de la loi EGALIM, avec 4 communes participantes + 2 autres communes intéressées
- *Accompagnement à la création d'un groupement d'achat*
  - 3 ateliers animés par CAP 44 en vue d'initier la démarche de création d'un groupement d'achat territorialisé avec les élus en charge de la restauration scolaire des communes mais aussi les autres structures de restauration collective du territoire ainsi que les sociétés de restauration
- *Animation du PAT*
  - 1 chargée de mission agriculture et alimentation recrutée pour assurer la coordination et la mise en œuvre du Projet Alimentaire de Territoire (0,5 ETP)

### 3. Bilan en matière socio-économique

#### Culture

- *Projet stratégique*
  - 1 nouveau Projet Culturel de Territoire avec l'Etat (DRAC) et le département 44
- *Projets avec les services jeunesse*
  - 18 jeunes investis et 4 structures jeunesse participant à la mise en œuvre du projet autour de la culture de rue avec l'association Zik'Hope
- *Parcours culturels dans le cadre scolaire*
  - 135 classes participent à un spectacle, découvrent une expo ou participent à un projet de médiation de long terme
  - 8 classes réalisent des œuvres pour le parcours de Landes Art
  - 188 heures d'ateliers avec les élèves (land art, impro, danse, philo...) (200h en 2018)
  - 3 collèges d'Erdre et Gesvres participants à La Folle Journée à Nantes
  - 2 formations enseignants réalisées avec 11 heures de formation délivrées par des artistes et financées par la CCEG
- *Réseau de lecture publique*
  - 11 communes engagées sur le déploiement de la carte unique et le passage à la gratuité
- *Salon du Livre Jeunesse*
  - 89 classes participantes (87 en 2018)
  - 150 heures de rencontres scolaires (194 en 2018)
  - 4 200 visiteurs (4 700 en 2018)
  - 60 nuitées chez des hébergeurs du territoire (68 en 2018)
  - 254 repas pris chez des restaurateurs ou traiteurs du territoire (280 en 2018)
- *Subvention aux associations*
  - 128 176 € pour 13 bénéficiaires en 2019 (54 000 € pour 11 bénéficiaires en 2018)

#### Précarité et Handicap

- *Programme d'Intérêt Général « multi-thème »*
  - 51 rénovations thermiques en 2019 (64 en 2018) – *Le PIG s'est arrêté au 31/08/2019 (donc sur 8 mois et non 12)*
  - 33 travaux de maintien à domicile en 2019 (accessibilité) (45 en 2018) – *Le PIG s'est arrêté au 31/08/2019 (donc sur 8 mois et non 12)*
  - 2 chantier de travaux « insalubrité » en 2019 (1 en 2018)

- *Lutte contre l'habitat indigne*
  - 11 signalements de locatifs (9 en 2018), dont 7 identifiés comme non décents et qui devraient faire l'objet de travaux d'amélioration (5 en 2018)
- *Aide aux bailleurs sociaux pour la rénovation thermique et l'adaptation aux PMR de leur parc énergivore (DPE E & F)*
  - 10 logements aidés en 2019 (0 en 2018)
- *Centre local d'information et de coordination (CLIC)*
  - 804 personnes aidées (679 en 2018)
  - 1 089 nouveaux dossiers de demandes (900 en 2018)
  - 8 840 entretiens (physiques, téléphoniques, courriers, courriels) (6 944 en 2018)
  - 24 gestions de situations complexes (33 en 2018)
  - 88 personnes en situation de handicap accueillies (92 en 2018)
  - 115 évaluations à domicile réalisées pour les caisses de retraite (125 en 2018)
  - 437 usagers sensibilisés en 2019 dans le cadre de Ciné-débats / conférences / ateliers (284 en 2018) sur les thématiques du numérique, de l'alimentation, du bien-être, de l'activité physique...
- *Accompagnement des personnes en recherche d'emploi et rencontrant des problèmes de mobilité*
  - Aucune mise à disposition de véhicules (6 en 2018)

### Contrat Local de Santé

- *Sensibilisation du grand public à la qualité de l'air et de l'eau*
  - 5 réunions grand public et plus de 320 participants aux réunions sur le radon et la consommation d'eau potable

### Sécurité

- *Prévention des risques psycho-sociaux*
  - 12 collectivités accompagnées (11 communes + la CCEG) sur la démarche mutualisée des risques psychosociaux
  - 1 plan de prévention des risques psycho sociaux validé reposant sur 4 axes et 16 actions
    - 2 actions principales validées en 2019 et prochainement lancées : 1 baromètre social et 1 cellule de veille des RPS

### Habitat

- *Hébergement des jeunes chez l'habitant*
  - 4 jeunes hébergés sur l'année en 2019 (5 en 2018)

### Développement économique

- *Soutien aux porteurs de projets*
  - 11 comités Initiative Loire Atlantique sur 2019
  - 27 dossiers soutenus dans le cadre d'ILAN (15 en 2018) pour 32 porteurs de projets
- *Animation économique*
  - 2 réunions avec les professionnels du territoire sur les réponses aux marchés publics
  - 2 actions lancées dans le cadre d'une convention de partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat :
    - Action 1 : Améliorer les performances des entreprises artisanales en Ressources humaines (marque employeur)
    - Action 2 : Accompagner la transition numérique des entreprises
- *Gestion Territoriale Prévisionnelle des Emplois et Compétences et filières locales*
  - 1 « chargé du développement et de l'animation de la filière écoconstruction /bâtiment durable » recruté
  - 1 « chargée de mission filière services à la personne et actions transversales » recrutée
  - 1 dossier Fond Social Européen monté pour financer la structuration des filières identifiées par la GTPEC

### Aménagement des Parcs d'activité

- *Surface commercialisée en 2019 pour accueillir les entreprises*
  - Actes de ventes : 15.6 hectares (4.2 en 2018) / Compromis : 13.4 hectares (24.3 en 2018)

### Emploi

- *Mission d'information et d'accompagnement des Maisons de l'Emploi*
  - 1142 personnes en contact (1 161 en 2018)
  - 789 postes à pourvoir pour 1856 candidatures reçues (755 postes en 2018 et 1 586 candidatures reçues en 2018)
  - 227 jeunes inscrits sur l'opération emploi saisonnier (115 en 2018)
  - 2 263 visites à la Cyber-base emploi (2 814 en 2018)
  - Près de 26 000 vues d'offres d'emploi sur le site Internet de la CCEG en 2019 et 2 000 mails envoyés à partir des offres vers le service

### Tourisme

- *Activités Canal Erdre Foret*
  - 15454 personnes accueillies physiquement en Erdre Canal Forêt (15 073 en 2018)
  - 53 782 connexions site web Erdre Canal Forêt (36 124 en 2018)
  - 15 manifestations couvertes

### Coopération territoriale

- *Mutualisation et services communs*
  - 1 démarche de projet visant à créer 2 nouveaux services communs (Paie/RH/gestion de carrière et Commande publique)
  - 3 238 actes d'urbanisme instruits dans le cadre du service commun ADS (3 469 en 2018) avec 69 % des dossiers instruits sur le territoire d'Erdre et Gesvres (76% en 2018)
  - 8 collectivités adhérentes au service commun informatique avec l'engagement de 2 nouvelles communes (6 en 2018)
  - 6 applications mutualisées avec les deux autres intercommunalités (CCRB et CC dans le cadre du SIG)
- *GAL LEADER Canal Erdre et Loire*
  - 16 dossiers accompagnés dans le cadre du programme LEADER (14 en 2018)
  - 514 781.19 € de montant prévisionnel de subvention (314 903.71 € en 2018)
  - Montant moyen de dossier : 32 173 €

## **4. Bilan sur la citoyenneté responsable et participative**

### Jeunesse

- *Rallyes citoyens*
  - 3 collèges participant (2 en 2017)
  - 11 classes sensibilisées (16 en 2018)
- *Bourse initiative jeunesse*
  - Aucun projet aidé (4 projets en 2018 pour 3 300 euros)
- *Coopérative Jeunesse de Services*
  - 13 participants (12 en 2018)
  - 26 contrats réalisés (47 contrats en 2018)
  - 8 652 € HT de chiffre d'affaire (5 000 € en 2018)

### Sensibilisation au développement durable

- *Sensibilisation à la prévention des déchets et au recyclage*
  - 455 participants aux 18 animations organisées dans le cadre du plan local de prévention des déchets (550 participants en 2018 et 16 animations) :
    - 3 stands de sensibilisation au paillage/compostage avec 155 participants

- 1 stand sur la lutte contre le gaspillage alimentaire
  - 14 formations à la pratique du compostage avec 280 personnes formées
- 86 classes sensibilisées (58 en 2018)
- 69 habitants ont participé aux visites du centre de tri
- 24 classes de primaires ont participé aux visites du centre de tri, soit 653 élèves
- 91 demandes de locations de broyeurs (170 en 2018)
- **Sensibilisation au compostage partagé**
  - 15 sites de compostage partagé : 7 pour les particuliers (dont 2 nouveaux à Grandchamp des Fontaines et Sucé sur Erdre) et 8 pour la restauration scolaire dont 1 nouveau à Fay de Bretagne) (14 sites en 2018)
- **Sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire**
  - 2 accompagnements de restaurants scolaires – Les Touches et Nort sur Erdre (2 en 2018)
- **Sensibilisation au handicap**
  - 375 élèves sensibilisés au handicap et à l'accessibilité lors de la semaine de l'accessibilité (470 en 2018)
  - 13 classes CM1/CM2 (18 en 2018)
  - 233 6èmes sensibilisés au handicap (collèges d'Héric, Nort sur Erdre et Treillières)
- **Sensibilisation aux économies d'énergie**
  - Programme WATTY à l'école :
    - 5 communes participantes
    - 10 écoles concernées pour 24 classes
  - Défi Famille à Energie Positive
    - 6 équipes et 44 foyers participants
    - 51 Mégawattheures d'économies d'énergie réalisée
    - 196 mètres cube d'eau économisés
    - 7 tonnes d'équivalent de CO2 évités
- **Nouvelle Stratégie de Développement Durable**
  - 1 plénière organisée pour présenter la nouvelle stratégie de Développement Durable « Agir pour le Climat » avec plus de 100 participants
  - 12 contributions analysées dans le cadre de la consultation du public sur la Stratégie de Développement Durable
  - 2 avis favorables (Etat et Région) sur la nouvelle Stratégie de Développement Durable

## Participation

- **Conseil de développement**
  - 1 nouveau cap pour le CD axé sur les transitions, la facilitation des initiatives et la coopération
  - 1 nouvelle présidence avec 3 co-présidents
  - 67 adhérents dont 30 femmes et un réseau de 1300 personnes du territoire
  - Participation à 17 projets ou instances du territoire (Stratégie Développement durable, Contrat de Transition Ecologique, Gestion des Emplois et compétences territoriales, Projet alimentaire territorial, Contrat local santé, Conseil de vie sociale, Coopérative jeunesse de services, nouvelle collecte des déchets, , Plan vélo, Préfiguration de la fabrique de territoire, Tiers lieu de Saint Mars du désert, Programme d'action-recherche Transition énergétique et sociétale de l'IMT Nord Atlantique, Schéma de réemploi du SMCNA, Leader, CCSPL, CIA, projet agro environnemental de Notre Dame des Landes) (14 en 2018)
  - 3 contributions écrites au Projet Alimentaire de Territoire (Cantine scolaire, cahier des charges Guide de producteurs, sur les solutions aux changements de comportement alimentaire)
  - 1 contribution écrite sur l'aspect concertation de la future « Stratégie agricole du territoire »
  - 1 contribution écrite au PLUI (observations sur le PLUi arrêté)
  - 1 contribution écrite sur les baux environnementaux de l'ex-ZAD
  - 1 contribution écrite sur le thème des transitions pour la Coordination Nationale des Conseils de Développement

- 350 participants aux 5 évènements organisés sur le territoire :
  - une soirée sur la cohésion sociale
  - une soirée sur la restauration scolaire
  - un ciné débat « Un lien qui nous élève »
  - une soirée histoires des initiatives
  - une journée Boosteur des initiatives
- 100 lycéens sensibilisés à l'agriculture et à l'alimentation durables par la visite d'une ferme
- 11 maires et 12 porteurs d'initiatives enquêtés
- 37 initiatives en faveur des transitions repérées sur la carte collaborative (30 en 2018)
- Création d'un réseau de 13 Conseils de développement et d'une association de gestion de ce réseau.

